

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE DES SERVICES CONNECT PLUS

PRÉAMBULE

Attendu que :

- a. Le FOURNISSEUR propose une série de prestations sur ses VÉHICULES, telles que définies dans les présentes, relatives au DISPOSITIF installé en usine sur le VÉHICULE.
- b. Les services proposés relatifs au DISPOSITIF sont les suivants :
 - **Services Connect One** : il s'agit des services disponibles automatiquement et sans frais supplémentaires dès la livraison du VÉHICULE par le concessionnaire, dont certains peuvent nécessiter l'activation par le Client ou l'Utilisateur (selon le cas) ;
 - **Services Connect Plus** : il s'agit de services supplémentaires, lorsqu'ils sont disponibles, qui nécessitent un abonnement supplémentaire et l'activation par le Client ou l'Utilisateur (selon le cas) lors de l'acceptation et, le cas échéant, du paiement.
 - **Services Connect Premium** : il s'agit de services supplémentaires, lorsqu'ils sont disponibles, qui nécessitent un abonnement supplémentaire qui peut être éventuellement activé par le Client ou l'Utilisateur (selon le cas) lors de l'acceptation et du paiement.
- c. Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES se réfèrent exclusivement aux **Services Connect Plus** ci-après dénommés les « SERVICES » pour simplifier.
- d. Pour une description détaillée des Services Connect One, veuillez consulter les conditions générales d'utilisation et de vente correspondantes, disponibles dans le contrat d'achat du VÉHICULE et sur le SITE WEB.
- e. Pour une description détaillée des Services Connect Premium, lorsqu'ils sont disponibles, et de leur activation après l'achat, veuillez vous reporter à leurs conditions générales d'utilisation et de vente respectives disponibles sur le SITE WEB.

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES doivent être signées en ligne sur le SITE WEB ou dans l'Application Mobile pour pouvoir bénéficier des SERVICES. L'ABONNÉ comprend et accepte que l'utilisation des SERVICES est liée au VÉHICULE.

Le transfert du DISPOSITIF et des SERVICES vers un véhicule autre que le VÉHICULE lié à la signature des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES n'est pas autorisé. Les principaux éléments des SERVICES sont définis à l'Annexe I.

Ces SERVICES ont les caractéristiques suivantes :

- durée : telle que spécifiée pour la PÉRIODE DE SERVICE, le cas échéant, à l'issue de la PÉRIODE D'ESSAI
- les SERVICES sont susceptibles d'évoluer en fonction des nouvelles exigences techniques et/ou réglementaires telles que décrites à l'article 4.2 ;
L'ABONNÉ doit également lire attentivement l'Annexe 1, qui contient les points d'intérêt, les paramètres et les éventuelles limitations des SERVICES. Il est entendu que les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES constituent l'ensemble des règles à suivre par tout ABONNÉ, qui doit également veiller à ce que les autres UTILISATEURS en soient informés et s'y conforment.

Certains des services décrits à l'annexe I pourraient n'être disponibles que plus tard en 2024 ou après. Leur fourniture dépendra de la Marque et du modèle de Véhicule/type de moteur et de la disponibilité territoriale. Le CLIENT est invité à vérifier leur disponibilité effective sur le SITE WEB et l'éligibilité de son Véhicule

1. DÉFINITIONS

- « MARQUE » : désigne soit Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep, Abarth, Peugeot, Citroën, DS Automobiles, Vauxhall ou Opel (selon le cas).
- « CONTRAT » : désigne l'accord découlant des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et de leur acceptation par l'ABONNÉ.
- « APPLICATION MOBILE » : désigne l'application pour téléphones mobiles, Smartwatch sur lesquels l'ABONNÉ peut utiliser les SERVICES et définir les configurations associées.
- « CENTRE D'EXPLOITATION » : désigne le centre de contrôle opérationnel du PRESTATAIRE DE SERVICES par l'intermédiaire duquel l'ABONNÉ (ou les UTILISATEURS du VÉHICULE) bénéficie de services d'assistance en cas d'accident et/ou de besoin de service de dépannage sur route.
- « CONDITIONS GÉNÉRALES » : il s'agit des présentes Conditions générales d'utilisation et de vente des SERVICES.
- « DISPOSITIF » : désigne le dispositif informatisé - installé en usine sur le VÉHICULE permettant l'utilisation des SERVICES – y compris, sans s'y limiter, les boîtiers de télécommunication, les écrans tactiles ou tout équipement de connectivité nécessaire à l'utilisation des SERVICES ;
- acheté par l'ABONNÉ avec le VÉHICULE ;
- conçu pour acquérir les données et les informations concernant le VÉHICULE, y compris, mais sans s'y limiter, son emplacement, sa direction, la distance parcourue et d'autres données de diagnostic.
- « FOURNISSEUR » : il s'agit soit (i) de la société STELLANTIS EUROPE S.p.A., dont le siège social est à Corso Giovanni Agnelli n° 200, 10135 Torino (Italie), SIRET et numéro de TVA 7973780013, au capital social entièrement libéré de : 850 000 000 EUROS, inscrit au Répertoire Économique et Administratif (R.E.A.) de Turin sous le n° 07973780013, pour les marques Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep et Abarth, ou (ii) Stellantis Auto S.A.S Société par actions simplifiée au capital de 300 176 800 euros, inscrite au RCS de Versailles sous le numéro 542 065 479, ayant son siège social au 2-10, boulevard de l'Europe, 78300 Poissy (France) pour les marques Peugeot, Citroën, DS Automobiles, Vauxhall et Opel. Stellantis Europe S.p.A et Stellantis Auto S.A.S. sont toutes deux sous le contrôle de Stellantis N.V. FOURNISSEUR des SERVICES en application des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES est précisé en Annexe I pour la Marque concernée.
- « PRESTATAIRE DE SERVICES » : désigne toute personne ou entité qui fournit tout service, équipement ou structure connecté(e) aux SERVICES.
- « VOL » : désigne une infraction commise par quiconque vole ou s'empare sans autorisation du bien d'autrui au sens des lois applicables en la matière ;
- « CAMBRIOLAGE » : désigne une infraction prévue par les lois applicables en la matière, commise par quiconque vole la propriété d'une personne, et immédiatement avant ou au moment de la faire, et pour ce faire, utilise la force sur une personne ou met ou cherche à faire craindre à quiconque d'être sur-le-champ soumis à la force.
- « LOCALISATION DU VÉHICULE » : il s'agit de la fonction du DISPOSITIF qui, si elle est activée, permet de localiser la position du VÉHICULE (géolocalisation).
- « SYSTÈME D'EXPLOITATION » : il s'agit du système informatique lié au DISPOSITIF, par lequel les SERVICES sont fournis.
- « SERVICES » : désigne les services Connect Plus, décrits plus en détail à l'Annexe I des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.
« DESCRIPTIF DES SERVICES » : il s'agit du descriptif des Services figurant en Annexe I ;
- « CARTE SIM » : désigne la carte d'abonnement au service téléphonique insérée dans le DISPOSITIF, utilisée pour transférer des données depuis le DISPOSITIF vers le SYSTÈME D'EXPLOITATION.
- « SITE WEB » : désigne le portail accédé via l'adresse Interne indiquée à la rubrique « Connectivité » du site Web, de chaque marque du VÉHICULE, sur lequel l'ABONNÉ peut signer les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES en ligne, trouver des informations sur les

caractéristiques et l'utilisation des SERVICES, ainsi que sur leur disponibilité et leur couverture en fonction du modèle et du pays dans lequel le VÉHICULE a été vendu.
- « ABONNÉ » ou « CLIENT » : le Client qui signe les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et qui utilise les SERVICES, et quand il s'agit d'une personne physique qui, dans le cadre des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, agit à des fins autres que son activité commerciale, artisanale ou professionnelle, cet ABONNÉ est désigné par « CONSOMMATEUR » dans les présentes Conditions Générales.
- « PÉRIODE D'ESSAI » : désigne, le cas échéant, la période pendant laquelle l'abonné peut essayer les SERVICES, définie plus précisément sur le SITE WEB.
- « UTILISATEUR » : désigne le conducteur, qui utilise le VÉHICULE et les SERVICES associés autre que l'ABONNÉ.
- « VÉHICULE » : il s'agit d'un véhicule neuf ou d'occasion de la Marque concernée telle que listée en Annexe I et équipé du DISPOSITIF.
- « LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES » : désigne, pendant les périodes où ils sont en vigueur, le règlement général sur la protection des données ([UE] 2016/679, « RGPD ») et tout acte d'exécution, réglementation et acte de droit dérivé, dans leur version modifiée ou actualisée de temps à autre, ainsi que toute législation postérieure adoptée en remplacement.
- « PÉRIODE DE SERVICE » : désigne la durée pendant laquelle les SERVICES sont fournis. La Période de service peut s'étendre sur 1, 12 ou 24 mois, ou sur la durée spécifiée sur le SITE WEB.

2. OBJECTIF

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ont pour objet de définir et de réglementer la relation avec l'ABONNÉ qui utilise les SERVICES.

3. Fonctions du DISPOSITIF et de sa Gestion à distance

3.1. Liaison de communication réseau et divulgation de données

Suite à l'installation du DISPOSITIF sur le VÉHICULE, un lien de communication réseau est établi entre le VÉHICULE et le SYSTÈME D'EXPLOITATION respectif et maintenu pour effectuer les communications de données nécessaires à la prestation des SERVICES. Un tel lien de communication réseau permet, selon le type de services fournis, la transmission au SYSTÈME D'EXPLOITATION, via le réseau mobile (lorsque la couverture le permet) de certaines données du VÉHICULE, y compris mais sans s'y limiter :
- État du VÉHICULE ou données de diagnostic telles que, par exemple, mais sans s'y limiter, la température du moteur, la pression d'huile, la consommation de carburant, le kilométrage, la charge actuelle de la batterie, les codes par défaut, les journaux, les problèmes de maintenance.
- « Alarmes » du VÉHICULE telles que, par exemple, mais sans s'y limiter, câbles de batterie sectionnés, batterie débranchée et/ou déchargée, déplacement du VÉHICULE avec la clé retirée, notification de possibles collisions.
- L'utilisation du VÉHICULE telle que, par exemple, mais sans s'y limiter, la position, la distance parcourue, les heures de fonctionnement ou d'arrêt du moteur du VÉHICULE, la vitesse, l'utilisation du système avancé d'aide à la conduite (ADAS).
- Les données nécessaires aux SERVICES telles que, par exemple, mais sans s'y limiter, les informations de navigation, les requêtes vocales, les messages.
Si l'ABONNÉ souhaite avoir le contrôle de la divulgation de données, il peut choisir à tout moment de restreindre les divulgations de données respectives, en modifiant les paramètres de confidentialité pertinents pour le VÉHICULE. La manière de modifier les paramètres de confidentialité respectifs dépend de l'équipement du VÉHICULE. Veuillez vous référer au manuel d'utilisation ou au guide ou contactez le centre de contact du FOURNISSEUR pour plus d'informations.
En choisissant de restreindre la divulgation de données, notamment des données de géolocalisation éventuelles, l'ABONNÉ peut limiter la prestation des SERVICES.

En raison de la nouveauté et de la constante évolution de la technologie employée pour les SERVICES, il est conseillé au CLIENT et aux UTILISATEURS de ne pas communiquer d'informations personnelles/privées lorsqu'ils utilisent les commandes vocales ou posent des questions.

Les divulgations de données nécessaires pour effectuer la connexion, la gestion des appareils, les SERVICES fournis conformément à certaines lois et réglementations d'approbation de type, les mises à jour de logiciels et de micrologiciels et pour gérer les codes par défaut ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité.

3.2 Utilisation des données - Amélioration de la qualité des produits

Le CLIENT reconnaît et accepte qu'afin d'améliorer la qualité des produits fabriqués par le FOURNISSEUR, les données du véhicule (telles que définies dans L'ANNEXE II) - à l'exclusion de la géolocalisation du VÉHICULE - sont transférées au FOURNISSEUR à des fins de prévention des anomalies, d'analyse des données agrégées pour l'amélioration du produit ou de création de nouveaux produits. De plus amples informations à ce sujet et à d'autres fins sont disponibles dans la « politique européenne en matière de confidentialité des véhicules connectés ».

3.3. Gestion et mises à jour à distance du DISPOSITIF

Sans préjudice de la condition 12 ci-dessous, en tant que partie intégrante du Service, la gestion nécessaire des dispositifs et les mises à jour logicielles et micrologicielles nécessaires liées au logiciel et au micrologiciel pour le SERVICE seront effectuées à distance, notamment à l'aide de la technologie « over the air ». La technologie « over the air » désigne toutes les communications sans liaison réseau physique (par exemple GSM, 4G, Wi-Fi).

Pour cela, une connexion réseau radio sécurisée entre le Véhicule et le serveur de gestion de l'appareil sera établie après chaque « allumage » lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible. Selon l'équipement du Véhicule, la configuration de la connexion doit être définie sur « Véhicule connecté » pour permettre l'établissement de la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'une souscription valide au service connecté, la sécurité du produit à distance ou la gestion des appareils liés à la sécurité du produit et les mises à jour du logiciel et du micrologiciel seront effectuées lorsque le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le fabricant respectif du VÉHICULE est soumis (par ex. loi applicable en matière de responsabilité du fait des produits, réglementation des appels électroniques) ou lorsque le traitement est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux des utilisateurs et des passagers respectifs du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée au réseau radio et les mises à jour à distance associées ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité et seront effectuées en principe après une initiation par l'utilisateur du Véhicule suite à une notification respective.

4. ACCEPTATION, ACTIVATION, MODIFICATION ET APPLICABILITÉ - ASPECTS ÉCONOMIQUES

4.1.1. Acceptation des CONDITIONS GÉNÉRALES

En demandant l'activation des SERVICES et en acceptant (en ligne, y compris) les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, l'ABONNÉ est réputé avoir reconnu et accepté le contenu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. L'utilisation du DISPOSITIF pour bénéficier des SERVICES est soumise à l'acceptation préalable par l'ABONNÉ des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

4.1.2 Activation

À la signature des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES en ligne, sur le SITE WEB ou dans l'APPLICATION MOBILE, afin d'activer les SERVICES, l'ABONNÉ fournit ses données personnelles (y compris, dans les cas requis, un numéro de carte de crédit/débit valide) et termine le processus d'enregistrement de son compte.

À condition que les autres étapes décrites ci-dessous soient terminées, les Services sont activés une fois que le client a utilisé le VÉHICULE en conduite dans une zone couverte par le réseau GSM. En principe, les Services sont activés au plus tard au troisième démarrage du VÉHICULE.

Les SERVICES sont réputés effectivement activés quand l'ABONNÉ a acheté les SERVICES dans la rubrique « Connectivité » du SITE WEB ou de l'APPLICATION MOBILE et, le cas échéant, qu'il a reçu la confirmation que le montant dû pour les Services a été payé.

Les paragraphes suivants décrivent plus en détail le processus d'activation en fonction de la ou des Marque(s) concerné(e)s.

Pour Peugeot, Citroën, DS, Opel ou Vauxhall :

L'ABONNÉ doit terminer l'inscription en activant les Services, ce qui nécessite que l'ABONNÉ termine également le Processus d'association, décrit plus en détail à l'Annexe I.

Certains SERVICES peuvent exiger, en tant que prérequis, que le Processus d'association soit terminé, telles que défini à l'Annexe I.

Pour Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep, Abarth

Pour l'enregistrement du compte, le CLIENT doit associer son compte au VÉHICULE, ce qu'il peut également faire à partir des pages Web accessibles en suivant le lien contenu dans l'e-mail de bienvenue envoyé par le FOURNISSEUR au moment où le VÉHICULE est associé au CLIENT.

Une fois qu'il a terminé l'enregistrement du compte et son association au VÉHICULE, l'ABONNÉ peut être invité à suivre des étapes supplémentaires pour activer les SERVICES, décrites plus en détail à l'Annexe I. Une fois le compte enregistré, l'ABONNÉ peut utiliser ses propres identifiants (adresse e-mail et mot de passe) pour accéder à l'APPLICATION MOBILE et à son espace personnel sur le SITE WEB, voir les données du VÉHICULE et utiliser les autres fonctionnalités disponibles.

Les SERVICES seront activés à l'achèvement du processus d'achat et, en tous les cas, 15 minutes au maximum après l'achèvement de l'achat.

Des informations sur les modes de paiement des Services et les moyens de paiement associés mis à disposition par le FOURNISSEUR sont disponibles sur le SITE WEB.

Pour de plus amples informations sur le processus d'activation des Services, une foire aux questions (FAQ) est disponible sur le Site Web.

Si l'ABONNÉ ne parvient pas à activer les SERVICES, il doit contacter le Service Client concerné.

Une fois que l'ABONNÉ a souscrit aux Services et qu'il les a activés conformément aux paragraphes ci-dessus, le Contrat est formé entre le FOURNISSEUR et l'ABONNÉ.

Si une PÉRIODE D'ESSAI est disponible, l'ABONNÉ devra accepter (en ligne également) les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et pourra être tenu de fournir un numéro de carte de crédit valide durant la phase d'enregistrement de son compte pour bénéficier de la PÉRIODE D'ESSAI.

Veillez consulter le SITE WEB pour de plus amples informations sur la PÉRIODE D'ESSAI.

4.2. Modifications des CONDITIONS GÉNÉRALES

Le FOURNISSEUR a le droit de modifier les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES à tout moment et périodiquement à sa seule discrétion.

Les CLIENTS sont informés que les SERVICES pourront être modifiés en cas de changement de la réglementation ou si la législation l'exige.

Toute modification n'affectant pas de manière significative les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES (y compris l'ajout de nouveaux SERVICES) sera publiée sur

le SITE WEB et valable à compter de leur date de publication.

Si un changement affecte de manière significative les droits du CLIENT et/ou l'utilisation de ses données personnelles conformément aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES (« Modification significative »), lorsque le FOURNISSEUR est en mesure de contacter le CLIENT, alors en plus de la publication de cette Modification significative sur le SITE WEB, le FOURNISSEUR informera le CLIENT de ladite Modification significative par e-mail (si disponible) ou par tout autre moyen à la disposition du FOURNISSEUR. Si une Modification significative a un impact négatif sur l'accès ou l'utilisation des SERVICES par le Client, excepté s'il est mineur, le CLIENT sera en droit de résilier sans frais les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES dans les 30 jours suivant la Modification significative en contactant le réseau d'assistance et/ou Service Client du FOURNISSEUR.

Les dispositions des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et leurs éventuelles mises à jour en vigueur sont disponibles à tout moment en ligne sur le SITE WEB.

Les CONDITIONS GÉNÉRALES publiées sur le SITE WEB prévaudront sur toute version antérieure.

4.3. Applicabilité

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sont réputées opposables à l'ABONNÉ dès lors qu'il les a signées. Les modifications des CONDITIONS GÉNÉRALES seront opposables au CLIENT dans le cas où il continue à utiliser les SERVICES suite à ces modifications.

4.4 ASPECTS ÉCONOMIQUES

L'ABONNÉ reconnaît et accepte expressément que son accès aux SERVICES, par lui-même et/ou par les autres utilisateurs du VÉHICULE, peut nécessiter :

- le paiement de frais, dont le montant est spécifié sur le SITE WEB pour chaque PÉRIODE DE SERVICE ;
- l'utilisation de ses propres données mobiles (smartphone et/ou montre connectée), ainsi que le fait que ces services peuvent exiger l'utilisation d'abonnements et de forfaits Internet pour les communications mobiles assurées par son propre prestataire de services téléphoniques mobiles, et que, par conséquent, il pourrait en résulter des frais additionnels dont le FOURNISSEUR n'est pas responsable.

(Pour certaines marques, comme indiqué sur le SITE WEB, le prix des SERVICES est inclus dans le prix du VÉHICULE pour une PÉRIODE DE SERVICE initiale. À l'issue de cette période, le paiement sera dû pour les renouvellements suivants).

L'ABONNÉ reconnaît et accepte expressément que le FOURNISSEUR ne garantit pas la compatibilité du smartphone et/ou de la montre connectée de l'ABONNÉ avec les SERVICES et qu'il ne peut être aucunement tenu responsable du dysfonctionnement de ces SERVICES.

Dans la rubrique « Profil personnel », l'ABONNÉ peut voir des informations sur l'historique de ces commandes passées pour l'achat des SERVICES (pour chaque commande, il peut voir le montant et la facture ou le reçu associé). L'ABONNÉ est responsable de la précision et de la véracité des données saisies, qu'il peut modifier de manière autonome.

Les demandes de modification du numéro fiscal/de TVA peuvent uniquement être soumises au Service Client du FOURNISSEUR.

5. DROIT DE RÉTRACTATION/DE RÉSILIATION - REMBOURSEMENTS

5.1 DROIT DE RÉTRACTATION DES CONSOMMATEURS

Le CONSOMMATEUR a le droit de se retirer du CONTRAT de prestation des SERVICES, sans pénalités, pendant la durée de la période d'annulation de 14 (quatorze) jours à compter de la signature par le CONSOMMATEUR des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ou de la conclusion du CONTRAT. Dans ce cas, l'accès aux SERVICES cessera sur-le-champ. Si le CONSOMMATEUR a payé des frais pour l'activation des SERVICES, il n'est pas en droit de demander le remboursement de tels frais pour la

période où il a bénéficié des SERVICES avant d'exercer son droit de rétractation du CONTRAT.

Le FOURNISSEUR remboursera le CONSOMMATEUR dans les meilleurs délais. Le remboursement sera effectué par le FOURNISSEUR via le mode de paiement initial. Le FOURNISSEUR ne chargera aucuns frais pour le remboursement.

Dans le cas où la PÉRIODE DE SERVICE est incluse dans le prix du véhicule, le CONSOMMATEUR aura le droit de se retirer du CONTRAT de prestation des SERVICES, sans pénalités, pendant la durée de la période d'annulation de 14 (quatorze) jours à compter de la signature par le CONSOMMATEUR des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ou de la conclusion du CONTRAT. Dans ce cas, l'accès aux SERVICES cessera sur-le-champ et la politique de remboursement susmentionnée ne s'appliquera pas.

Sans préjudice des dispositions précédentes, l'ABONNÉ peut à tout moment résilier le CONTRAT. Si vous résiliez le CONTRAT avant la fin de la PÉRIODE DE SERVICE, vous pouvez continuer à utiliser les SERVICES jusqu'à la fin de la PÉRIODE DE SERVICE.

5.2 REMBOURSEMENTS

Sauf dans les cas liés au droit de rétractation des CONSOMMATEURS conformes aux législations applicables, en vertu de l'article 5.1 ci-dessus, si l'ABONNÉ résilie les SERVICES avant la fin de la PÉRIODE DE SERVICE, il ne pourra prétendre au remboursement d'aucun paiement.

6. Prérequis - Conditions de bon fonctionnement du DISPOSITIF et limitation de responsabilité - Disponibilité territoriale

6.1. Prérequis

Le CLIENT peut utiliser les SERVICES proposés conformément aux prérequis suivants :

- le VÉHICULE doit être équipé du DISPOSITIF ;
- l'ABONNÉ doit avoir la capacité juridique de signer les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ;
- dans les cas requis, un numéro de carte de crédit/débit valide est communiqué au FOURNISSEUR ;
- dans les cas requis, l'APPLICATION MOBILE doit être téléchargée.

Par l'acceptation des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, le CLIENT reconnaît que les SERVICES sont fournis pour être utilisés à bord du VÉHICULE et confirme qu'il possède des connaissances techniques suffisantes pour accéder aux SERVICES et les utiliser. EN SIGNANT LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, LE CLIENT COMPREND QUE LES DONNÉES DE GÉOLOCALISATION DU VÉHICULE SERONT TRAITÉES ET TRANSMISES ÉLECTRONIQUEMENT AU SYSTÈME D'EXPLOITATION SI NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE LA PRESTATION DES SERVICES, COMME L'EXIGENT LES DISPOSITIONS DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ.

6.1.1 Connectivité des données

La connexion de données entre le DISPOSITIF et le SYSTÈME D'EXPLOITATION est établie via une carte SIM installée dans le DISPOSITIF.

La connectivité est active uniquement dans les pays indiqués sur le SITE WEB, sauf indication contraire dans la description des services.

6.2 Conditions de bon fonctionnement du DISPOSITIF et limitation de responsabilité

Le CLIENT reconnaît que l'installation et l'activation correctes du DISPOSITIF sont des conditions essentielles à la prestation des SERVICES. L'installation et l'activation du DISPOSITIF sont effectuées par le FOURNISSEUR. Le CLIENT reconnaît que le DISPOSITIF ne présente aucun risque pour l'état ou la sécurité du VÉHICULE et qu'il ne l'altère en aucune manière.

Toute installation, désinstallation, remplacement, réparation, maintenance ou autre intervention sur le DISPOSITIF pendant la période de garantie accordée pour le VÉHICULE doit être effectuée(e) par un installateur agréé par le Fournisseur que le CLIENT peut contacter via le service Client du Fournisseur.

En pareil cas, si un dysfonctionnement ou une panne du DISPOSITIF survient, le CLIENT amènera le VÉHICULE au

centre de livraison où le VÉHICULE a été récupéré ou dans un autre centre agréé par le Fournisseur.

Le CLIENT peut contacter le service Client pour plus d'informations sur toute intervention qui pourrait être requise par le DISPOSITIF.

Le FOURNISSEUR pourra fournir les SERVICES à condition que :

- le réseau GPS soit opérationnel et fonctionne correctement ;
- le réseau mobile et les lignes téléphoniques fixes soient opérationnels et fonctionnent correctement ;
- la base de données cartographiques de l'ensemble du territoire national et européen soit mise à jour. La mise à jour de l'état des cartes est disponible dans l'APPLICATION MOBILE et sur le SITE WEB.

En cas de :

- I. un manque de cartes ;
- II. couverture insuffisante du signal GPS et/ou du signal du réseau mobile (le cas échéant) et/ou indisponibilité du réseau ;
- III. VÉHICULE se trouvant dans une zone non couverte par l'opérateur téléphonique ;
- IV. VÉHICULE se trouvant dans un pays où la prestation des SERVICES n'est pas disponible ; ou alors
- V. Interruptions de SERVICE résultant de goulots de charge sur les SERVICES ou à des perturbations dans le domaine des systèmes de télécommunications tiers ; SERVICES non garantis pour lesquels il est entendu que le FOURNISSEUR ne sera en aucun cas responsable.

Le CLIENT reconnaît que le FOURNISSEUR a le droit de suspendre, même temporairement, les SERVICES pour des raisons de maintenance ou d'amélioration du réseau ou du système, ou en cas d'encombrement du réseau ou pour des raisons de sécurité et de respect de la réglementation, ou suite à une plainte pour VOL du VÉHICULE par le CLIENT ou à la demande des autorités compétentes. Il est entendu et convenu qu'aucune indemnité ou remboursement ne sera dû par le FOURNISSEUR au CLIENT dans les cas de suspension ou d'interruption prévus ci-dessus.

6.3. Disponibilité territoriale des SERVICES

Le CLIENT reconnaît qu'à partir de maintenant les SERVICES sont disponibles dans les pays détaillés dans la liste sur le SITE WEB, sous réserve des dispositions des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. Le FOURNISSEUR ne livre pas les SERVICES en dehors de ces pays et, par conséquent, dans de tels cas, n'assume aucune responsabilité envers le CLIENT et/ou les utilisateurs du VÉHICULE quant aux SERVICES.

Pour toute information concernant la disponibilité et l'activation des SERVICES, veuillez-vous rendre sur le SITE WEB, sauf indication contraire dans la Description des services.

7. RESPONSABILITÉS DE L'ABONNÉ

7.1 Responsabilités générales

Chaque ABONNÉ est légalement responsable de sa connexion au DISPOSITIF.

Plus généralement, le CLIENT s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de :

- protection des données personnelles ;
 - la confidentialité des correspondances et l'interdiction d'intercepter les communications Internet.
- Lors de l'utilisation des SERVICES, l'ABONNÉ s'engage à :
- ne commettre aucune forme de violation, d'atteinte ou de piratage aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et notamment à ne pas diffamer, harceler, traquer ou menacer quiconque ;
 - de prendre toutes les précautions nécessaires vis-à-vis de leurs dispositifs, afin de prévenir et d'éviter la transmission de virus ou de tout autre type de programme ou de code pouvant être dangereux ou destructeur ;
 - conserver son code d'accès/mot de passe strictement personnel ;
 - ne pas effectuer intentionnellement des opérations ayant pour effet de dissimuler sa véritable identité ;
 - ne pas altérer, modifier ou accéder aux informations appartenant à un autre Client ; ou

- ne pas interrompre ou perturber le fonctionnement normal du réseau du FOURNISSEUR ou de tout système connecté audit réseau.

Le CLIENT reconnaît être parfaitement informé du manque de fiabilité du réseau Internet et notamment du fait qu'il n'existe aucune garantie de sécurité dans la transmission et la réception des données et dans les performances du réseau.

Le CLIENT reconnaît avoir été informé que l'intégrité, l'authenticité et la confidentialité des informations, fichiers et données de tout type échangées sur Internet pour l'utilisation des SERVICES ne peuvent être garanties.

Le CLIENT doit s'abstenir de toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive des SERVICES, telle qu'un engorgement volontaire ou involontaire des serveurs et susceptible d'interrompre la disponibilité des serveurs ou du réseau du FOURNISSEUR.

Le CLIENT doit être entendu comme le seul responsable de tout dommage direct ou indirect, matériel ou immatériel, causé à des tiers par l'utilisation des SERVICES.

7.2. Maintien du compte à jour

L'ABONNÉ reconnaît et accepte que la mise à disposition correcte des SERVICES est subordonnée à l'enregistrement d'un compte personnel sur le SITE WEB et/ou dans l'APPLICATION MOBILE et au respect de toutes les exigences décrites ci-dessous. L'ABONNÉ s'engage à tenir à jour son compte personnel ainsi que les données liées.

7.3. Mot de passe/nom d'utilisateur/contacts téléphoniques

L'ABONNÉ est entièrement responsable de la protection de son mot de passe et de se nom d'utilisateur. Quiconque ayant connaissance du mot de passe et du nom d'utilisateur de l'ABONNÉ pourrait accéder aux SERVICES, et ni le FOURNISSEUR ni les PRESTATAIRES DE SERVICES ne pourront être tenus responsables de l'utilisation que l'ABONNÉ fait de son mot de passe et de son nom d'utilisateur, ou de toute autre information qui pourrait servir à identifier le compte et demander des services pour le VÉHICULE.

Dans les cas requis, l'ABONNÉ pourrait être tenu de fournir un numéro de téléphone, à ses propres frais et en sa responsabilité, toujours dans le respect de la LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES, pour permettre la mise à disposition des SERVICES.

L'ABONNÉ s'engage à communiquer au FOURNISSEUR les informations nécessaires définies à l'Annexe 1 et à l'informer dans les meilleurs délais de tout changement de numéro de téléphone. L'ABONNÉ exonère le FOURNISSEUR de toute responsabilité quant à un quelconque préjudice subi par le FOURNISSEUR du fait du non-respect par l'ABONNÉ des obligations fixées à l'article 7.3 des présentes.

8. RESPONSABILITÉ DE L'ABONNÉ

8.1. Principes généraux : utilisation correcte du DISPOSITIF et des SERVICES

Le CLIENT peut utiliser le DISPOSITIF et les SERVICES en toute bonne foi, et dans le respect des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et des lois et règlements applicables, notamment les lois relatives à la propriété intellectuelle et industrielle, à l'informatique, à la gestion des fichiers et à la protection des données personnelles. Le CLIENT :

- ne doit pas détourner l'utilisation du DISPOSITIF à des fins commerciales ou pour vendre des produits et/ou des SERVICES ;
- ne doit pas utiliser le DISPOSITIF pour nuire à autrui ou dans un but contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou portant atteinte aux droits d'un tiers ;
- ne doit commettre aucun acte contrefaisant, ni reproduire, télécharger, représenter, modifier tout ou partie du DISPOSITIF, ni utiliser un « robot » ou un « copieur » de Site Web ;
- ne doit pas accéder et/ou altérer le DISPOSITIF ;
- ne doit pas obstruer ou altérer la fonctionnalité du DISPOSITIF, ni supprimer ou modifier les données qu'il contient ;
- ne doit pas perturber le fonctionnement normal du DISPOSITIF, ni introduire de virus ou toute autre technologie nuisible à l'application ou aux SERVICES associés.

Le CLIENT est tenu de ne pas altérer, interférer, supprimer et/ou compromettre la fonctionnalité du DISPOSITIF. Le CLIENT reconnaît que toute manipulation ou suppression du DISPOSITIF compromet la possibilité de fournir les SERVICES. Le FOURNISSEUR n'assume donc aucune responsabilité en l'absence de prestation des SERVICES due à une altération ou à un retrait du DISPOSITIF.

Le FOURNISSEUR se réserve le droit de traiter tout accès non autorisé ou altération du DISPOSITIF comme une activité illégale et de le signaler aux autorités compétentes.

Le CLIENT ne doit commettre aucune action susceptible de mettre en péril la sécurité informatique du FOURNISSEUR et du PRESTATAIRE ou du CLIENT eux-mêmes, ni interférer ou interrompre le fonctionnement régulier du SITE WEB.

Le FOURNISSEUR se réserve le droit de suspendre l'utilisation du DISPOSITIF par chaque CLIENT contrevenant aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et de communiquer toutes les informations nécessaires aux autorités compétentes.

Le CLIENT s'engage à n'utiliser aucun des SERVICES à des fins frauduleuses, illicites ou abusives, ou, en tout état de cause, à des fins non conformes aux dispositions des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser les SERVICES ou à ne pas les exploiter de manière inappropriée de sorte à porter atteinte aux opérations commerciales, aux services, à la réputation, aux employés ou aux installations du FOURNISSEUR ou des PRESTATAIRES. Le CLIENT reconnaît donc et accepte expressément être responsable de tout montant réclamé par d'autres au FOURNISSEUR, ainsi que de tous les frais résultant en tout ou en partie d'une telle utilisation inappropriée ou de ses propres actions.

Le CLIENT reconnaît donc et accepte expressément de ne pas revendre, copier, stocker, reproduire, distribuer, modifier, exposer, publier, exécuter, transmettre, diffuser ou créer des œuvres dérivées des contenus reçus via les SERVICES et ne peut pas utiliser les contenus reçus par le biais de SERVICES à des fins commerciales. Certaines informations reçues via les SERVICES appartiennent au FOURNISSEUR, aux PRESTATAIRES DE SERVICES ou à d'autres tiers qui fournissent les SERVICES par l'intermédiaire du FOURNISSEUR. Ces informations peuvent être couvertes par un ou plusieurs droits d'auteur, marques commerciales, marques de service, brevets ou autres protections légales. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser et/ou copier les contenus reçus via les SERVICES, sauf autorisation expresse du FOURNISSEUR ou du PRESTATAIRE.

Dans le cadre de la prestation des SERVICES, le CLIENT s'engage à informer rapidement le FOURNISSEUR de tout changement de numéros de téléphone et/ou d'adresse électroniques et/ou d'adresses postales, déchargeant le FOURNISSEUR de toute conséquence dommageable que le CLIENT pourrait subir du fait de son omission.

Le CLIENT, et tout UTILISATEUR, doit être majeur, et en utilisant les SERVICES, confirme être compétent et disposer de tous les moyens nécessaires pour accéder et utiliser les SERVICES.

Le CLIENT est entièrement responsable de l'utilisation qu'il fait du DISPOSITIF, des SERVICES associés et des informations qu'il a fournies.

8.2. Autres utilisateurs ou passagers du VÉHICULE

LE CLIENT EST LE SEUL RESPONSABLE DE TOUTE UTILISATION DES SERVICES DANS LE VÉHICULE, MÊME SI D'AUTRES PERSONNES LES UTILISENT ET SI L'UTILISATION N'ÉTAIT PAS AUTORISÉE. LE CLIENT EST SEUL RESPONSABLE DES SERVICES REQUIS PAR CELUI-CI OU PAR TOUTE PERSONNE UTILISANT SON VÉHICULE OU ACCÉDANT AUX SERVICES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE CELUI-CI. Le CLIENT s'engage donc à informer tous les Utilisateurs et passagers de son VÉHICULE des SERVICES et des fonctions et restrictions du système, ainsi que des termes des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, y compris LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ci-jointe. Aucune responsabilité ne pourra être imputée au PRESTATAIRE ou au FOURNISSEUR quant à la manière dont le VÉHICULE est utilisé par le CLIENT et/ou l'UTILISATEUR.

Si le CLIENT et/ou l'UTILISATEUR de son VÉHICULE utilisent les SERVICES pour commettre une infraction ou à d'autres fins abusives, le CLIENT sera responsable de tout dommage imputé au FOURNISSEUR du fait d'une telle utilisation.

8.3. Respect des règles de sécurité routière

Le respect des règles de sécurité routière est une priorité et le FOURNISSEUR n'est pas responsable des infractions commises lors de l'utilisation du VÉHICULE, y compris les infractions commises en relation avec toute réglementation applicable ou le Code de la route.

9. DURÉE, RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION DES SERVICES

9.1.1 Durée

Conformément à l'article 9.1.3 ci-dessous, les PÉRIODES DE SERVICE s'étendent sur la durée indiquée à la rubrique « Connectivité » du SITE WEB, en fonction des options de prix et de durée choisies par l'ABONNÉ au moment de l'achat et de l'abonnement aux SERVICES. La disponibilité des SERVICES ne peut être garantie de manière permanente en raison d'éventuels développements techniques futurs (notamment, smartphones, systèmes d'exploitation, disponibilité du réseau, obsolescence de l'environnement technique, etc.). Par conséquent, les SERVICES fonctionneront tant que les technologies utilisées pour fournir les SERVICES ne deviennent pas obsolètes par rapport à la technologie couramment utilisée sur le marché.

9.1.2 RENOUVELLEMENT

À moins que le FOURNISSEUR ne résilie les SERVICES pour une raison quelconque, ou que l'ABONNÉ ne se retire du CONTRAT conformément à l'article 5.1 ou ne le résilie avant la fin de la PÉRIODE D'ESSAI ou de chaque PÉRIODE DE SERVICE, les SERVICES seront automatiquement renouvelés pour une PÉRIODE DE SERVICE supplémentaire.

L'ABONNÉ doit conserver un mode de paiement valide pendant toute la durée de la PÉRIODE DE SERVICE. Il peut modifier son mode de paiement à tout moment en accédant à son Espace personnel.

En l'absence de mode de paiement valide, il ne sera pas possible de renouveler les Services, et ceux-ci seront désactivés quand ils arriveront naturellement à expiration.

L'ABONNÉ peut désactiver le renouvellement automatique à tout moment en accédant à son Espace personnel, dans la rubrique « Connectivité » du SITE WEB.

En cas de désactivation du renouvellement automatique des SERVICES, l'ABONNÉ peut continuer à utiliser les fonctionnalités jusqu'à la fin de la PÉRIODE DE SERVICE.

En cas de désactivation des Services avant la fin de la PÉRIODE DE SERVICE, l'ABONNÉ peut les réactiver à tout moment avant leur date d'expiration initiale, sans frais supplémentaires.

Si la PÉRIODE DE SERVICE a expiré ou à l'issue du processus décrit à l'article 9.5 ci-dessous, pour réactiver les Services, l'ABONNÉ doit à nouveau les acheter et signer les CONDITIONS GÉNÉRALES.

En cas de renouvellement automatique, les présentes Conditions générales s'appliqueront pour la durée entière des SERVICES renouvelés.

À la fin de la PÉRIODE DE SERVICE correspondante, sans renouvellement automatique, les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE seront réputées résiliées de plein droit sans nécessité d'une quelconque notification à cet effet par l'ABONNÉ ou le FOURNISSEUR.

Le renouvellement des CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE sera effectif pour la PÉRIODE DE SERVICE choisie par l'ABONNÉ parmi les options disponibles, selon les tarifs et les modalités publiées sur le SITE WEB. À l'issue de la PÉRIODE D'ESSAI, les SERVICES seront automatiquement renouvelés pour la plus courte PÉRIODE DE SERVICE disponible.

9.2 Résiliation automatique et rétractation du FOURNISSEUR

Les Services prendront fin de plein droit si le(s) réseau(x) de communication utilisé(s) pour leur prestation n'est (ne sont) plus disponible(s) ou est (sont) fortement saturé(s) du fait d'une coupure des réseaux 2G et/ou 3G et/ou 4G décidée par les opérateurs de télécommunication. Veuillez consulter le SITE WEB et contacter le service Client pour vérifier si votre modèle de VÉHICULE sera affecté par une telle désactivation du réseau.

Les informations de résiliation seront mises à disposition sur les Sites Web des marques au moins 30 jours avant la fin du Service.

Les Prestations prendront fin de plein droit en cas de mise au rebut/destruction du Véhicule, ou d'indemnisation du Client par son assureur suite au Vol du Véhicule. En cas de mise au rebut/destruction/vol du Véhicule, le Client informera sans délai le FOURNISSEUR de cet événement conformément à l'article 9.3 ci-dessous, et transmettra au FOURNISSEUR les pièces justificatives (copie du certificat de mise au rebut/de destruction ou d'indemnisation de la compagnie d'assurance).

Le FOURNISSEUR se réserve le droit de retirer les SERVICES et donc de résilier tout ou une partie des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES si la technologie employée pour la prestation des SERVICES concernés devient obsolète par rapport à la technologie couramment utilisée sur le marché. Le FOURNISSEUR donnera au CLIENT un préavis raisonnable conformément à la loi applicable.

9.3 Droit de résiliation du FOURNISSEUR

Le FOURNISSEUR a le droit de résilier immédiatement les SERVICES si le CLIENT enfreint une partie des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ou utilise les SERVICES à des fins illégales ou inappropriées. L'utilisation inappropriée comprend, mais sans s'y limiter, celles spécifiées dans la condition 8 ci-dessus, et en particulier, la modification du DISPOSITIF et/ou son retrait du VÉHICULE sans l'autorisation du FOURNISSEUR.

Aucune indemnité ou remboursement ne sera dû par le FOURNISSEUR au CLIENT dans les cas de résiliation indiqués au présent article 9.3.

9.4 Droits de résiliation de l'ABONNÉ

L'ABONNÉ peut manifester sa volonté de ne pas renouveler les SERVICES à l'issue de la PÉRIODE D'ESSAI ou de la PÉRIODE DE SERVICE à tout moment (i) en annulant le numéro de carte de crédit ou (ii) en désactivant le renouvellement automatique via son Espace personnel, dans la rubrique « Connectivité » du SITE WEB. Si vous résiliez le CONTRAT avant la fin de la PÉRIODE D'ESSAI, vous pouvez continuer à utiliser les SERVICES jusqu'à la fin de la PÉRIODE D'ESSAI ou de la PÉRIODE DE SERVICE. Le CLIENT sera notifié de cette expiration prochaine, trente (30) jours avant l'expiration de la PÉRIODE D'ESSAI ou de la PÉRIODE DE SERVICE.

Par ailleurs, l'ABONNÉ peut résilier les SERVICES sur-le-champ en notifiant le Service Client/Centre de contact FOURNISSEUR.

Aucune indemnité ou remboursement ne sera dû par le FOURNISSEUR au CLIENT dans les cas de résiliation indiqués au présent article 9.4.

9.5 Vente du VÉHICULE ou perte de possession du VÉHICULE - Notification au FOURNISSEUR et Résiliation par le CLIENT

Si le CLIENT décide de vendre le Véhicule, de résilier la location/le bail du VÉHICULE, ou en cas de Vol ou de mise au rebut/destruction du VÉHICULE, le Client doit :

- en informer rapidement le FOURNISSEUR soit via l'APPLICATION MOBILE, le SITE WEB, en contactant le RÉSEAU D'ASSISTANCE FOURNISSEUR et/ou le Service Client/le Centre de Contact du FOURNISSEUR ;
- résilier rapidement les SERVICES soit via l'APPLICATION, le SITE WEB, en contactant le RÉSEAU D'ASSISTANCE FOURNISSEUR et/ou le Service Client/le Centre de Contact du FOURNISSEUR et
- s'assurer que son compte n'est plus lié au VÉHICULE, en contactant le RÉSEAU D' ASSISTANCE FOURNISSEUR

et/ou le Service Client/Centre de Contact FOURNISSEUR.

En cas de vente ou de cession du VÉHICULE - pour quelque cause que ce soit - à un tiers, le CLIENT doit :
- s'assurer que toutes les données personnelles stockées dans le VÉHICULE sont supprimées ; et
- expressément communiquer au nouveau propriétaire ou détenteur du VÉHICULE l'existence des PRESTATIONS précitées.

Aucune indemnité ou remboursement ne sera dû par le FOURNISSEUR au CLIENT dans les cas de résiliation indiqués au présent article 9.5.

Le nouveau propriétaire du VÉHICULE pourra utiliser les SERVICES à l'issue d'une nouvelle acceptation des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et pourra sélectionner la durée des SERVICES parmi les PÉRIODES DE SERVICE proposées par le FOURNISSEUR.

Si le CLIENT vend le VÉHICULE sans en avoir préalablement informé le nouveau propriétaire : (i) le FOURNISSEUR ne sera en aucun cas tenu responsable de la collecte ultérieure des données, estimant, de bonne foi, qu'elles appartiennent au CLIENT et (ii) ce dernier restera responsable en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES de la bonne ou mauvaise utilisation des SERVICES par le nouveau propriétaire. Il reste également entendu que (i) le FOURNISSEUR n'est pas responsable des dommages découlant de violations liées au traitement des données personnelles en cas de défaut de notification des circonstances susmentionnées et (ii) le CLIENT n'accédera ni n'utilisera aucune donnée relative au VÉHICULE suite à la vente à des tiers et/ou à la fin de la location du VÉHICULE.

10. INFORMATIONS SPÉCIALES SUR LES RESTRICTIONS DE SERVICE ET DE SYSTÈME

10.1. Propriété de la technologie

Le FOURNISSEUR et ses PRESTATAIRES, dans la mesure où ils sont responsables, sont et resteront à tout moment propriétaires de tous les droits, titres et intérêts concernant (i) tout matériel, logiciel et technologie associée utilisés ensemble ou en relation avec les SERVICES, et (ii) tout droit de propriété intellectuelle ou autre droit de propriété, y compris, sans s'y limiter, tous les brevets, droits d'auteur, droits sur les marques et secrets commerciaux qui y sont contenus. Le CLIENT reconnaît qu'il est interdit et s'engage à ne pas copier, décompiler, décomposer, faire de la rétro-ingénierie, réduire les travaux dérivés ou manipuler toute technologie ou donnée ou contenu stocké ou intégré dans l'équipement utilisé pour recevoir ou exploiter les SERVICES (ensemble, les « Équipements technologie ») ou autrement modifier ou altérer cet équipement. Le CLIENT s'engage également à ne pas télécharger, publier, transmettre ou autrement rendre disponible tout matériel contenant des virus logiciels ou d'autres codes, fichiers ou programmes informatiques conçus pour interrompre, désactiver ou limiter la fonctionnalité des SERVICES. Tout logiciel contenu dans le VÉHICULE est concédé sous licence uniquement pour être utilisé avec les SERVICES. En outre, toute donnée ou autre contenu des SERVICES est protégé par les lois sur les droits d'auteur et par d'autres législations sur la propriété intellectuelle et tous les droits de propriété sont attribués au FOURNISSEUR et aux PRESTATAIRES DE SERVICES. Le CLIENT a le droit d'utiliser la technologie de l'équipement uniquement pour un usage personnel, non commercial et en relation avec les SERVICES.

11. GARANTIE ET RESPONSABILITÉS DU FOURNISSEUR

11.1 Garantie

Sous réserve toujours du respect par le CLIENT de ses obligations dans les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, et sauf dans les cas prévus aux articles 6, [8] et 13.1 :

(i) La garantie accordée par la loi applicable sur le VÉHICULE et/ou la garantie du fabricant du matériel (le cas échéant) comprend le DISPOSITIF installé en usine dans le VÉHICULE.

Si le CLIENT est un CONSOMMATEUR, les SERVICES sont couverts par la garantie prévue par la loi, laquelle commence, le cas échéant, à la PÉRIODE D'ESSAI, y

compris la garantie dont le FOURNISSEUR est responsable pour tout défaut de conformité des SERVICES qui surviendrait ou deviendrait apparent au cours de la PÉRIODE DE SERVICE, conformément aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. En cas de défaut de conformité, le CLIENT bénéficie des recours prévus par la loi applicable régissant la vente de biens comportant des contenus numériques et des services numériques.

(ii) Le FOURNISSEUR déploie des efforts raisonnables pour assurer la disponibilité des SERVICES.

Cependant, le CLIENT doit noter les limitations suivantes :

Le FOURNISSEUR ne garantit pas que les SERVICES seront fournis sans interruption ou fonctionneront sans erreur.

Si le CLIENT n'a pas effectué la mise à jour fournie par le FOURNISSEUR et nécessaire au maintien de la conformité des SERVICES, dès sa mise à disposition, alors le FOURNISSEUR ne sera pas responsable de tout défaut de conformité des SERVICES qui surviendrait ou deviendrait apparent au cours de la période pendant laquelle le SERVICE doit être fourni en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

Nonobstant les garanties ci-dessus, à l'exception des SERVICES exigés par la loi applicable, la disponibilité des SERVICES ne peut être garantie de manière permanente en raison d'éventuelles évolutions techniques futures (notamment : smartphones, systèmes d'exploitation, disponibilité du réseau, obsolescence de l'environnement technique, etc.). Par conséquent, les SERVICES fonctionneront tant que les technologies utilisées pour fournir les SERVICES ne deviennent pas obsolètes par rapport à la technologie couramment utilisée sur le marché.

11.2. RESPONSABILITÉ

Aucune disposition des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES n'a pour effet d'exclure la responsabilité non exclue de l'une ou l'autre des parties en cas de décès ou de dommages corporels causés par sa négligence ou la négligence de ses préposés ou agents, ou d'exclure la responsabilité en cas de déclaration frauduleuse.

11.2.1 Responsabilité à l'égard des CONSOMMATEURS

Dans le cas où le CLIENT est un CONSOMMATEUR, si le FOURNISSEUR ne respecte pas les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, le FOURNISSEUR est responsable des pertes ou dommages subis par le CLIENT qui sont un résultat prévisible de sa violation des CONDITIONS GÉNÉRALES ou de la négligence du FOURNISSEUR, mais ce dernier n'est pas responsable des pertes ou dommages qui ne sont pas prévisibles. Les pertes ou dommages sont prévisibles s'ils étaient une conséquence évidente du manquement du FOURNISSEUR ou envisagés par le CLIENT et le FOURNISSEUR au moment de la conclusion du contrat selon les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. Par conséquent, le FOURNISSEUR n'aura aucune responsabilité envers le CLIENT pour toute perte de profit, perte d'activité, interruption d'activité, dommages consécutifs, dommages indirects ou perte d'opportunité commerciale.

Le FOURNISSEUR ne fournit les SERVICES que pour un usage domestique et privé. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser les Services à des fins commerciales, d'affaires ou de revente, et le FOURNISSEUR n'a aucune responsabilité envers le CLIENT pour toute perte de profit, perte d'activité, interruption d'activité ou perte d'opportunité commerciale. Il est donc destiné à des fins d'orientation générale et d'information uniquement, et non à des fins d'enregistrement ou de journalisation formelle, car il existe toujours un risque de perte ou de corruption des données, de sorte que le FOURNISSEUR ne fournit aucune garantie que les données que vous enregistrez avec les Services seront disponibles à tout moment.

11.2.2 Responsabilité du FOURNISSEUR envers tous les CLIENTS

Sans préjudice de ce qui précède, le FOURNISSEUR n'est en aucun cas responsable et ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de tout type de pertes, dommages, y compris ceux du CLIENT en cas de VOL, CAMBRIOLAGE aggravé et/ou dommages au VÉHICULE et/ou aux personnes et/ou au matériel présents à bord du VÉHICULE, responsabilités, réclamations et dépenses (y compris, mais sans s'y limiter, les frais de justice, de défense et de résiliation), directes, indirectes ou consécutives, découlant de ou liées à la prestation ou à l'utilisation des SERVICES, quelle que soit la cause, découlant du contrat, de l'illégalité (y compris la négligence), de la réglementation ou autre. Le FOURNISSEUR ne sera pas responsable de toute perte ou dommage quel qu'il soit (même prévisible) découlant de ou lié à l'utilisation (y compris, mais sans s'y limiter, ceux découlant d'une violation du Code de la route), ou à l'incapacité d'utiliser les SERVICES, ou à l'utilisation ou à la dépendance des dits SERVICES.

En outre, si le CLIENT n'est pas un CONSOMMATEUR, le FOURNISSEUR n'est pas responsable de :

- la qualité des SERVICES, ces derniers étant offerts « en l'état » ;
- toute perturbation dans l'utilisation du SITE WEB ;
- l'indisponibilité temporaire ou permanente et totale ou partielle du SITE WEB ;
- toute difficulté liée au temps de réponse et, d'une manière générale, tout défaut de performance ;
- toute impossibilité d'utiliser le SITE WEB ;
- les atteintes à la sécurité de l'information susceptibles d'endommager les équipements/dispositifs du CLIENT et les données, sauf disposition contraire de la loi ;
- toute violation des droits du CLIENT en général.

En aucun cas, le FOURNISSEUR ne sera tenu responsable des interruptions ou des restrictions des SERVICES pour les raisons suivantes :

- dispositions légales ou mesures administratives et/ou réglementaires encadrées ;
 - les dispositions émises par les autorités compétentes.
- Lorsque le CLIENT n'est pas un CONSOMMATEUR, le FOURNISSEUR ne sera pas responsable envers le CLIENT en matière contractuelle, délictueuse (y compris, sans s'y limiter, la négligence) et/ou manquement à une obligation légale pour toute perte ou tout dommage que le CLIENT pourrait subir en raison de tout acte, omission, manquement ou défaut (y compris la négligence) dans la prestation des SERVICES par le FOURNISSEUR, ou son Prestataire de services, d'un montant supérieur au prix total payé par le CLIENT pour les Services.

11.3. SÉCURITÉ INTERNET

Le FOURNISSEUR s'efforcera de garantir la sécurité des SERVICES, en tenant compte de la complexité de l'Internet. Le FOURNISSEUR ne peut toutefois garantir une sécurité absolue.

L'ABONNÉ accepte les caractéristiques et les limites du réseau Internet.

L'ABONNÉ reconnaît avoir pris connaissance de la nature intrinsèque du réseau Internet et notamment de ses prérogatives techniques et des temps de réponse nécessaires pour consulter, analyser ou transférer des données.

L'ABONNÉ doit informer le FOURNISSEUR de tout défaut ou problème rencontré dans les SERVICES.

L'ABONNÉ comprend que les flux de données sur l'Internet ne sont pas nécessairement protégés, notamment en ce qui concerne les potentiels détournements.

L'ABONNÉ accepte de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger ses propres contenus, données et/ou logiciel contre la contamination par d'éventuels virus circulant sur l'Internet.

12. MISES À JOUR DES SERVICES

Le CLIENT est informé et reçoit les mises à jour, y compris les mises à jour de sécurité, nécessaires pour maintenir le DISPOSITIF en conformité.

Le cas échéant, le FOURNISSEUR pourra utiliser la technologie « over the air », telle que décrite à l'Annexe I, pour accéder à distance au DISPOSITIF et lui fournir des mises à jour.

Le CLIENT accepte et reconnaît que les mises à jour « over the air » seront communiquées au CLIENT au

moyen d'un message d'information affiché à l'écran du dispositif radio dans tous les autres cas.

La mise à jour sera programmée à l'arrêt du VÉHICULE. Si le CLIENT a besoin d'utiliser le VÉHICULE pendant la mise à jour ou l'installation, le VÉHICULE peut être démarré, mais les SERVICES peuvent être temporairement indisponibles. Pour de telles mises à jour, selon la MARQUE concernée (Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep, Abarth, Peugeot, Citroën, DS Automobiles, Vauxhall ou Opel (selon le cas).), le CLIENT aura la possibilité de reporter la mise à jour dans le temps jusqu'à un nombre maximum de références au-delà duquel l'installation commencera automatiquement.

Le FOURNISSEUR recommande au CLIENT de télécharger les mises à jour dès qu'elles sont disponibles. Si le CLIENT n'a pas effectué la mise à jour fournie par le FOURNISSEUR et nécessaire au maintien de la conformité des SERVICES, dès sa mise à disposition, alors le FOURNISSEUR ne sera pas responsable de tout défaut de conformité des SERVICES qui surviendrait ou deviendrait apparent au cours de la PÉRIODE DE SERVICE.

Le CLIENT accepte et reconnaît que la technologie « over the air » sera également utilisée par le FOURNISSEUR pour effectuer les activités suivantes sans aucune autre action requise par le CLIENT :

- mises à jour nécessaires à la conformité légale, réglementaire ou de cybersécurité ;
- installation de mises à jour en cas de correction de bogues ;
- mises à jour requises lors de tout remplacement du prestataire de services réseau ;
- installations nécessaires à la mise à disposition d'un nouveau service préalablement activé par le CLIENT ;
- installations de nouvelles fonctionnalités et améliorations de fonctionnalités existantes.

Dans ce cas, la mise à jour ou l'installation sera programmée à l'arrêt du VÉHICULE. Si le CLIENT doit utiliser le VÉHICULE alors que la mise à jour ou l'installation est en cours, le VÉHICULE peut être démarré, mais les SERVICES seront temporairement indisponibles, jusqu'à la fin de la mise à jour ou de l'installation.

13. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

13.1 Cas de force majeure

En cas d'événement de force majeure, les prestations visées aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES seront dans un premier temps suspendues. Si un événement de force majeure a une durée supérieure à trente (30) jours, les présentes conditions générales seront résiliées de plein droit, sauf accord contraire des parties. Il est expressément convenu entre les parties que la force majeure ou les cas fortuits, outre ceux résultant habituellement des décisions de justice, s'entendent notamment, mais sans s'y limiter : grèves générales, lock-outs, épidémies, pannes des réseaux de télécommunications, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales, modifications légales ou réglementaires empêchant l'exécution des SERVICES. Si l'une des parties est empêchée ou retardée dans l'exécution de l'une de ses obligations en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES par un événement de force majeure, ladite partie en informera rapidement l'autre partie.

13.2 Non renonciation

Le défaut du FOURNISSEUR d'exercer ou de faire valoir un droit en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ne sera pas considéré comme une renonciation à ce droit ni ne pourra servir à empêcher l'exercice ou l'application de celui-ci à tout moment par la suite. Aucun élément des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES n'est destiné à constituer une relation de partenariat, de franchise, de coentreprise ou d'agence.

13.3 Indépendance des parties

Aucune des parties n'a le pouvoir d'assumer ou de créer une obligation au nom et/ou pour le compte de l'autre partie. En outre, chaque partie reste seule responsable de ses actes, allégations, engagements, SERVICES, produits et personnels.

13.4 Divisibilité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sont tenues pour non valides

ou déclarées telles par une loi, un règlement ou une décision définitive ayant l'autorité de la chose jugée rendue par une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée. Les Parties conviennent de substituer à toute disposition invalide, illégale ou inapplicable une nouvelle disposition qui sert le plus possible l'objectif de la disposition invalide.

13.5 Bonne foi

Les parties déclarent que les engagements visés aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sont pris en toute bonne foi.

13.6 Intégralité de l'accord

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES remplacent tous les accords, arrangements et engagements antérieurs entre les parties et constituent l'intégralité de l'accord entre les parties relatif à l'objet des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. Le cas échéant, les obligations des parties en vertu de tout accord de non-divulgence préexistant resteront en vigueur et de plein effet dans la mesure où il n'y a pas de conflit entre elles. Les parties confirment qu'elles n'ont pas conclu les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sur la base d'une déclaration non expressément intégrée aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

13.7 Législation applicable et tribunal compétent

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et tout litige en découlant ou résultant de celles-ci seront régis par le droit suisse. Le CLIENT et le FOURNISSEUR acceptent que tout litige découlant de ou résultant des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ou de l'utilisation des SERVICES par le CLIENT, sera soumis à la compétence des tribunaux de suisse, à l'exception des cas de compétence exclusive du domicile du CLIENT prévue par la loi relative à la détermination du tribunal président les litiges entre professionnel et CONSOMMATEUR.

Annexe Ia - SERVICES pour Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep et Abarth

Certains des services (**marqués d'un +**) décrits ici pourraient n'être disponibles que plus tard en 2024 ou après. Leur fourniture dépendra de la Marque et du modèle de Véhicule/type de moteur et de la disponibilité territoriale. Le CLIENT est invité à vérifier leur disponibilité effective sur le SITE WEB et l'éligibilité de son Véhicule.

1. **Appel de détresse – Rappel du Numéro d'urgence**

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, est assuré par un PRESTATAIRE DE SERVICES, sur les instructions de FCA, et constitue une fonctionnalité supplémentaire du Service d'appel de détresse, lequel fait partie des Services de base.

Il permet au CENTRE D'EXPLOITATION, à la suite d'un Appel de détresse qui n'a pas permis d'établir le contact avec l'occupant du VÉHICULE, de rappeler le numéro d'urgence fourni par l'ABONNÉ.

L'ABONNÉ reconnaît que cette fonctionnalité n'est disponible que si un numéro de téléphone d'urgence a été correctement enregistré au moment de la procédure d'activation des SERVICES et/ou lors de la modification des données dans le profil personnel sur le SITE WEB.

Couverture territoriale : des détails sur la couverture territoriale de ce SERVICE sont disponibles à la rubrique « Connectivité » sur le SITE WEB de la Marque FCA du VÉHICULE.

2. **Vehicule Health Report (« VHR » Rapport d'état du véhicule)**

Après avoir terminé l'activation des Services standards, l'ABONNÉ peut voir et configurer le rapport ci-dessus également dans l'APPLICATION MOBILE et/ou sur le SITE WEB.

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, fournit des informations sur l'état et les conditions du VÉHICULE et communique les besoins de maintenance potentiels par l'envoi d'e-mails périodiques au Client, sur la base des données collectées et rapportées via les instruments embarqués du VÉHICULE.

Couverture territoriale : des détails sur la couverture territoriale de ce SERVICE sont disponibles à la rubrique « Connectivité » sur le SITE WEB de la Marque FCA du VÉHICULE.

3. **SERVICES de commande à distance du VÉHICULE**

3.1. **Opérations à distance**

Les Opérations à distance constituent un ensemble de fonctionnalités qui permettent à l'utilisateur d'interagir avec son véhicule à distance.

Grâce à cette fonction, l'utilisateur peut :

- verrouiller et/ou déverrouiller les portes ;
- faire clignoter les phares.

Les Services d'Opérations à distance sont utilisés sous l'entière et exclusive responsabilité de l'ABONNÉ, qui évaluera et sera seul responsable d'évaluer les conditions et circonstances avant d'utiliser la fonction d'Opérations à distance.

L'ABONNÉ exonère expressément FCA de toute responsabilité quant à l'utilisation des Opérations à distance. L'utilisation des Opérations à distance est uniquement recommandée sous le contrôle visuel direct de l'ABONNÉ.

Les Opérations à distance sont accessibles à l'ABONNÉ via l'APPLICATION MOBILE et le SITE WEB.

Les SERVICES sont activés par la saisie d'un code PIN de sécurité qui sera défini par l'ABONNÉ dans son compte personnel dans l'APPLICATION MOBILE et sur le SITE WEB.

3.2. **At-Home Digital Assistant**

At-Home Digital Assistant est un SERVICE qui permet à l'ABONNÉ d'envoyer des commandes vocales à un assistant virtuel directement depuis son domicile, pour améliorer l'expérience des services liés, en accédant aux informations et à certaines fonctionnalités du VÉHICULE, y compris :

- Opérations à distance : verrouiller et/ou déverrouiller les portes, et/ou faire clignoter les phares ;
- **Infos sur le véhicule** (y compris, sans s'y limiter : vérifier la pression de gonflage, le niveau de carburant, l'état de l'huile moteur, etc.) ;
- My Navigation (y compris, sans s'y limiter, **Send&Go** (envoi de destinations au VÉHICULE) et POI (rechercher des Points d'intérêt).

Une connexion disponible et un abonnement actif aux services liés sont nécessaires pour pouvoir utiliser toutes les fonctionnalités d'At-Home Digital Assistant.

Des détails concernant la disponibilité en fonction du modèle du VÉHICULE et de la Couverture territoriale des Opérations à distance décrites ci-dessus sont disponibles sur le SITE WEB.

3.3. **Alertes de conduite**

Ces SERVICES, quand ils sont disponibles, offrent à l'ABONNÉ la possibilité de recevoir des notifications chaque fois que le VÉHICULE effectue une action qui va à l'encontre des règles définies par l'ABONNÉ lui-même, dans l'APPLICATION MOBILE ou sur le SITE WEB.

Les règles suivantes peuvent être définies :

- définition d'une zone géographique que le VÉHICULE ne doit pas quitter. Dès que le VÉHICULE franchit la limite géographique définie, l'ABONNÉ reçoit une notification (Notification de zone) ;
- vitesse maximale. Dès que le VÉHICULE dépasse la limite de vitesse définie par l'ABONNÉ, l'ABONNÉ reçoit une notification (Notification de vitesse) ;
- utilisation en dehors de la plage horaire. Si le VÉHICULE est utilisé en dehors de la plage horaire définie, l'ABONNÉ reçoit une notification (Notification d'horaire) ;
- historique des styles de conduite. Il s'agit d'une série d'informations concernant les styles de conduite (y compris, sans s'y limiter, les accélérations et freinages) ;
- historique des trajets. Il s'agit d'informations concernant les trajets effectués. L'ABONNÉ peut désactiver indépendamment cette fonctionnalité dans l'APPLICATION MOBILE ou sur le SITE INTERNET.

Les notifications relatives aux SERVICES décrits ci-dessus s'afficheront dans l'APPLICATION MOBILE et/ou sur le SITE WEB en fonction des paramètres définis par l'ABONNÉ.

L'ABONNÉ reconnaît et accepte expressément que les Alertes de conduite susmentionnées peuvent être désactivées pour des raisons de sécurité en cas de VOL du VÉHICULE signalé aux autorités compétentes et sur instructions desdites autorités.

À des fins de confidentialité, l'occupant du VÉHICULE peut, quand il l'exige, désactiver la fonctionnalité de LOCALISATION DU VÉHICULE (« Mode GÉOLOCALISATION OFF »), conformément à l'article 10 des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

3.4. **Localisateur de véhicule**

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, offre à l'ABONNÉ la possibilité de voir la dernière position du VÉHICULE à distance, dans l'APPLICATION MOBILE ou sur le SITE WEB.

Ce SERVICE ne peut être utilisé qu'après avoir saisi le numéro de sécurité PIN, défini par l'ABONNÉ dans son profil personnel lors de l'activation des Services.

L'ABONNÉ reconnaît et accepte expressément que la fonctionnalité permettant de voir la position du VÉHICULE peut être désactivée pour des raisons de sécurité en cas de VOL du VÉHICULE signalé aux autorités compétentes et sur instructions desdites autorités.

À des fins de confidentialité, l'occupant du VÉHICULE peut, quand il l'exige, désactiver la fonctionnalité de LOCALISATION DU VÉHICULE (« GÉOLOCALISATION OFF »), conformément à l'article 10 des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

3.5. **Jeep Off-road pages**

Ce SERVICE n'est disponible que pour les véhicules Jeep.

Jeep off-Road Pages est un SERVICE qui, lorsqu'il est disponible, permet à l'utilisateur d'obtenir des informations utiles sur la conduite en conditions Off-Road, y compris, sans s'y limiter, concernant la température d'huile, l'altitude du VÉHICULE, le blocage du différentiel, l'inclinaison et sur la gestion du système de conduite Select-Terrain, afin de permettre au conducteur du VÉHICULE de sélectionner le mode le mieux adapté au type de terrain. Le VÉHICULE ne peut être utilisé en mode Off-Road que dans les lieux et selon les conditions fixés par la législation applicable ; l'ABONNÉ est seul et unique responsable de vérifier ses obligations légales.

À des fins de confidentialité, l'occupant du VÉHICULE peut, quand il l'exige, désactiver la fonctionnalité de LOCALISATION DU VÉHICULE (« Géolocalisation OFF »), conformément à l'article 10 des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

- 3.6. E-control*** est une fonctionnalité qui permet à l'ABONNÉ de contrôler à distance différentes fonctions basées sur les services pour véhicules électriques (VE). Cette fonctionnalité se divise en 3 sous-fonctionnalités distinctes, disponibles dans l'Application Mobile et dans l'appareil radio, à savoir : Charger maintenant, Calendrier des charges et Calendrier des climatisations.

* Les fonctionnalités E-control ne sont disponibles que pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

- 3.6.1. E-control Charger maintenant** permet à l'ABONNÉ de démarrer instantanément la recharge, si le VÉHICULE est déjà raccordé, d'une simple pression sur un bouton affiché sur le point de contact choisi.
- 3.6.2. E-control Calendrier des charges** permet à l'ABONNÉ d'accéder à un calendrier où l'heure de début, l'heure de fin, le jour de la semaine et la récurrence des charges peuvent être indiqués.
- 3.6.3. E-control Calendrier des climatisations** permet à l'ABONNÉ d'accéder à un calendrier où l'heure de départ, le jour de la semaine et la récurrence de l'opération peuvent être indiqués.
- Cette fonctionnalité ne permet pas de choisir une température précise. En fonction de l'heure de départ, la fonctionnalité calcule automatiquement une température confortable cible à l'intérieur du VÉHICULE.

3.7. QuickShare

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, offre à l'ABONNÉ la possibilité de permettre à distance à un tiers sélectionné de :

- voir la dernière position du VÉHICULE ;
- déverrouiller et/ou verrouiller les portes ;
- déverrouiller et/ou verrouiller le coffre ;
- déverrouiller et/ou verrouiller le hayon ;
- faire clignoter les phares ;

pendant une durée de 2 heures.

Les services de QuickShare sont utilisés sous l'entière et exclusive responsabilité de l'ABONNÉ, qui évaluera et sera seul responsable d'évaluer les conditions et circonstances avant d'utiliser la fonction QuickShare.

L'ABONNÉ exonère expressément FCA de toute responsabilité quant à l'utilisation des services de QuickShare. L'utilisation des services QuickShare est uniquement recommandée sous le contrôle visuel direct de l'ABONNÉ.

L'ABONNÉ ne peut pas choisir quelle opération à distance à partager avec le tiers qu'il a sélectionné, car la liste ci-dessus est fixe. Dans tous les cas, seules les opérations à distance prises en charge par le VÉHICULE seront activées. L'ABONNÉ a la possibilité de révoquer à tout moment l'autorisation à QuickShare au tiers.

Les services de QuickShare sont accessibles à l'ABONNÉ via l'APPLICATION MOBILE.

Les Services de QuickShare sont activés par la saisie d'un code PIN de sécurité qui sera défini par l'ABONNÉ dans son compte personnel sur l'APPLICATION MOBILE.

3.8. Services à la demande (ODS)

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, offre à l'ABONNÉ la possibilité de bénéficier de services fournis par des tiers (tels que remise de courrier, lavage auto, etc.).

Via les ODS, il sera demandé à l'ABONNÉ, dans l'Application Mobile, d'autoriser le prestataire de services tiers sélectionné pour :

- voir la dernière position du VÉHICULE ;
- déverrouiller et/ou verrouiller les portes ;
- déverrouiller et/ou verrouiller le coffre ;
- déverrouiller et/ou verrouiller le hayon ;
- faire clignoter les phares ;
- voir les infos sur le véhicule nécessaires à la fourniture de services.

pendant une durée de 2 heures.

Chaque fois que l'ABONNÉ souhaite laver la voiture et/ou se faire remettre le courrier dans la voiture, il/elle lance le processus d'autorisation dans l'environnement du prestataire de services tiers concerné (site Web ou application). Puis, l'ABONNÉ est redirigé vers l'application afin de fournir à FCA l'autorisation appropriée au prestataire de services tiers sélectionné.

Les services ODS sont utilisés sous l'entière et exclusive responsabilité de l'ABONNÉ, qui évaluera et sera seul responsable d'évaluer les conditions et circonstances avant d'utiliser la fonction ODS.

L'ABONNÉ exonère expressément FCA de toute responsabilité quant à l'utilisation des services ODS. L'utilisation des services ODS est uniquement recommandée sous le contrôle visuel direct de l'ABONNÉ.

L'ABONNÉ ne peut pas choisir quelle opération à distance à partager avec le tiers qu'il a sélectionné, car la liste ci-dessus est fixe. Dans tous les cas, seules les opérations à distance prises en charge par le VÉHICULE seront activées. L'ABONNÉ a la possibilité de révoquer à tout moment l'autorisation ODS octroyée au fournisseur de services tiers. Les services ODS sont disponibles pour l'ABONNÉ via l'APPLICATION MOBILE.

Les Services ODS sont activés en cliquant sur une notification dédiée envoyée à l'ABONNÉ lorsque le prestataire de services tiers est sur le point de fournir ses services et, par conséquent, d'accéder au VÉHICULE.

4. 4. My Car

Des détails concernant la disponibilité en fonction du modèle du VÉHICULE et de la Couverture territoriale des SERVICES My Car décrits ci-dessus sont disponibles sur le SITE WEB.

4.1. Infos sur le véhicule

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, offre à l'ABONNÉ la possibilité de surveiller à distance certains paramètres du VÉHICULE en fonction des données mesurées et enregistrées par les instruments embarqués du VÉHICULE, y compris, sans s'y limiter, le kilométrage, le niveau de carburant (de batterie pour les véhicules électriques), la pression de gonflage et la distance/le nombre de jours restants avant la prochaine vidange d'huile, ainsi que de recevoir des notifications concernant toute défaillance enregistrée.

Pour les véhicules électriques, il est aussi possible de vérifier l'état de la fiche du connecteur.

4.2. Alerte d'état du véhicule

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, offre à l'ABONNÉ la possibilité de recevoir une alerte quand le VÉHICULE enregistre un problème potentiel en fonction des données mesurées et enregistrées par les instruments embarqués du VÉHICULE. S'il s'agit d'une défaillance/anomalie concernant le moteur, l'huile ou les fluides, une notification est envoyée via la fonction de notification de l'APPLICATION MOBILE.

Ce service, lorsqu'il est disponible, comprend également la communication dans le rapport d'état du véhicule d'un lien dédié « Dealer Locator » (localisateur de concessionnaire) pour l'identification et la sélection du centre de service du réseau officiel FCA où vous pouvez vous rendre pour faire effectuer les interventions d'assistance nécessaires.

Les critères de sélection de ce centre de services sont les suivants :

- la proximité dudit centre avec le lieu indiqué par le CLIENT ;
- la mention de la raison sociale du centre d'assistance du réseau officiel FCA par le CLIENT.

5. My Navigation

Des détails concernant la disponibilité en fonction du modèle du VÉHICULE et de la Couverture territoriale des SERVICES My Navigation décrits ci-dessus sont disponibles sur le SITE WEB.

My Navigation est un ensemble de fonctionnalités qui, lorsqu'il est disponible, permet à l'utilisateur d'utiliser d'autres fonctions, décrites ci-dessous :

- 5.1. Send&Go** : rechercher la destination requise dans l'APPLICATION MOBILE et l'envoyer directement au système de navigation embarqué du VÉHICULE ;
- 5.2. POI Search** : rechercher un point d'intérêt dans l'APPLICATION MOBILE ou directement via le système de navigation embarqué du VÉHICULE ;
- 5.3. Navigation du dernier kilomètre*** : sert à envoyer des informations sur la dernière destination sélectionnée par le VÉHICULE dans l'APPLICATION MOBILE ;
- 5.4. Trouver un parking, Trouver une station-service, Trouver une station de charge** : servent à localiser le parking et les stations de ravitaillement les plus proches (fonctionnent également pour les VÉHICULES électriques et hybrides rechargeables) pour répondre aux besoins de l'utilisateur ;
- 5.5. Météo en temps réel, Conditions de circulation en temps réel et Radar en temps réel** : servent à recevoir des informations en temps réel concernant le trajet (météo, circulation et radars de vitesse) directement sur le VÉHICULE.

* Lorsque la fonction est compatible avec l'appareil radio

LES SERVICES My Navigation sont fournis par un PRESTATAIRE tiers.

En les utilisant, vous acceptez de respecter les dispositions du Contrat de licence utilisateur final, disponible à l'adresse suivante : https://www.tomtom.com/fr_fr/legal/eula-automotive/

5.6. * Les fonctionnalités suivantes ne sont disponibles que pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables (VE/VHR).

5.6.1. Trouver une station de charge : des informations sur les Points d'intérêt (POI) de type « station de charge » sont affichées. Le Service est disponible via l'Application Mobile et l'appareil radio.

En outre, comme toute autre destination, le POI favori peut être directement envoyé à l'appareil radio pour trouver la destination du trajet dans la voiture.

5.6.2. Dynamic Range Mapping

Dynamic range mapping (DRM) est une fonction qui affiche, sous forme de graphique dans la rubrique « Navigation », le rayon autour de la position du véhicule que l'autonomie permet d'atteindre.

5.6.3. Réservation et paiements (App2App)

Le service Réservation et paiement, lorsqu'il est disponible, permet de réserver et de payer une recharge, ainsi que de consulter un historique des transactions.

Le fournisseur énergétique est directement responsable de la réservation et du paiement des recharges, ainsi que de l'historique des transactions.

Des Services supplémentaires peuvent être fournis par un prestataire externe.

Caractère indicatif des informations – Utilisation des Services par le Client

Les données accessibles via les Services sont collectées par l'Éditeur du service et fournies à titre indicatif uniquement. Le FOURNISSEUR ne peut garantir leur exhaustivité ni leur précision au moment de l'utilisation des Services. En cas d'incohérence entre les informations fournies par les Services et celles du terrain, ce sont les données de terrain qui font foi, notamment celles de la signalisation routière (route à sens unique, limitations de vitesse, etc.).

Lors de l'utilisation des Services, les utilisateurs doivent tenir compte de l'état général du Véhicule et de ses équipements, de l'état de la route et des conditions météorologiques. Dans tous les cas, il appartient aux utilisateurs de respecter le Code de la route et les règles de sécurité routière.

6. Mon concessionnaire

Le service Mon concessionnaire vous permet de rechercher, dans l'Application Mobile, les ateliers agréés FCA, puis de sélectionner et d'enregistrer dans l'Application Mobile votre atelier ou concessionnaire FCA identifié.

En sélectionnant l'atelier ou le concessionnaire FCA identifié, vous l'autorisez à accéder aux données du Rapport d'état du véhicule et aux données liées, afin que l'atelier ou le concessionnaire FCA sélectionné puisse accéder à ces données en cas de besoin.

7. Mes alertes Lite

Ce SERVICE, lorsqu'il est disponible, permet à l'utilisateur de recevoir une alerte l'informant d'un potentiel VOL du VÉHICULE signalé dans l'APPLICATION MOBILE et, si l'utilisateur est connecté à son espace personnel lorsque l'alerte est reçue, sur le SITE WEB, conformément à la détection de conditions particulières du VÉHICULE, tels que, sans s'y limiter, un remorquage non autorisé du VÉHICULE et/ou une activation de l'alarme antivol.

Couverture territoriale : des détails sur la couverture territoriale du SERVICE concerné sont disponibles à la rubrique « Connectivité » du SITE WEB.

8. Alfa Romeo NFT

Ce SERVICE est uniquement disponible pour les véhicules Alfa Romeo équipés du DISPOSITIF.

Ce SERVICE (le cas échéant) permet à l'ABONNÉ d'activer la création (ou « frappe ») d'un jeton non fongible (« NFT », en anglais) - jeton numérique stocké sur une plateforme publique de registre distribué appelée *blockchain* - en accédant à une tierce application web (« WEBAPP ») exploitée par un PRESTATAIRE DE SERVICES. Le NFT contient certaines infos sur le VÉHICULE à la date de création du NFT lorsque le SERVICE le permet, comme décrit à l'occasion dans l'APPLICATION MOBILE (par exemple, le modèle du véhicule, le numéro d'identification du véhicule (VIN), le kilométrage) (« DONNÉES NFT »). Veuillez notamment noter l'explication et les limitations suivantes pour les données suivantes (si fournies dans le cadre du SERVICE NFT) :

Kilométrage : Les données relatives au kilométrage sont évaluées et enregistrées par le DISPOSITIF sur la base d'un algorithme qui agrège le kilométrage parcouru à chaque démarrage du moteur du VÉHICULE, puis à son arrêt. Le SERVICE fournit à l'ABONNÉ un rapport des DONNÉES NFT collectées par le DISPOSITIF à l'aide de cet algorithme et n'est donc qu'une estimation et une indication.

Le NFT ne peut pas être modifié une fois qu'il est stocké dans la blockchain. Après autorisation de l'ABONNÉ dans l'APPLICATION MOBILE, les Données NFT et certaines des données personnelles de l'ABONNÉ (telles que définies dans l'accord de confidentialité de l'APPLICATION MOBILE) seront transmises au PRESTATAIRE DE SERVICES pour la création et le stockage du NFT sur la blockchain. Le stockage sur la blockchain sera pour une durée indéterminée, bien que comme FCA n'ait aucun contrôle sur les données une fois stockées dans la blockchain, elle ne peut garantir l'accès au NFT à l'avenir.

Les DONNÉES NFT comprennent les données stockées sur les serveurs de FCA et seront enregistrées uniquement à la date de création du NFT. L'ABONNÉ peut mettre à jour le NFT un certain nombre de fois conformément aux informations figurant dans l'APPLICATION MOBILE. Chaque mise à jour entraîne la création d'un nouveau NFT autrement appelée validation blockchain.

Dans le cadre de la création du NFT, l'ABONNÉ se verra attribuer une clé privée et une clé publique qui lui permettront d'accéder au portefeuille numérique dans lequel le NFT est stocké (« PORTEFEUILLE NFT »). La clé privée est conçue pour permettre l'accès uniquement au propriétaire du NFT et, par conséquent, l'ABONNÉ ne doit le partager avec personne. L'ABONNÉ est seul responsable et dégage expressément FCA de toute responsabilité en relation avec tout partage de ces informations par l'ABONNÉ.

Le SERVICE NFT du véhicule Alfa Romeo est fourni par un PRESTATAIRE DE SERVICES tiers.

Lorsque vous serez redirigé vers la WEBAPP, il vous sera demandé d'accepter et d'utiliser ledit SERVICE conformément aux dispositions du Contrat de Licence Utilisateur Final (CLUF), disponible ici pour information :

- **KNOB** Conditions générales : https://firebasestorage.googleapis.com/v0/b/tonale-wallet-dev.appspot.com/o/public%2FKNOBS_Terms%20%26%20Conditions.docx.pdf?alt=media&token=a96d4015-8d80-47fb-a592-d09cef9d1f81
- **Politique de confidentialité** Knobs : https://firebasestorage.googleapis.com/v0/b/tonale-wallet-dev.appspot.com/o/public%2FKNOBS_%20Privacy%20Policy.docx.pdf?alt=media&token=d59f7887-8906-4edd-be00-16e075fb387

Il convient de noter que le NFT et la technologie blockchain étant des technologies nouvelles et émergentes, il n'est pas possible de fournir des garanties sur la valeur probante ou la validité de la date et de l'estampage du NFT dans la blockchain et qu'il ne s'agit pas d'un service de notariation d'informations présenté, propriétaire ou autre. Il est conseillé à l'ABONNÉ d'imprimer la copie téléchargeable du NFT lorsque cette fonctionnalité est disponible, mais celle-ci est destinée à l'usage personnel de l'ABONNÉ et ne peut être partagée avec un tiers. FCA ne sera pas responsable de l'utilisation non autorisée ou de la confiance accordée à ces données par un tiers.

Il peut également y avoir des circonstances (par exemple, l'obsolescence de la technologie) où FCA peut ne plus être en mesure de fournir le SERVICE. Par conséquent, FCA peut cesser ou interrompre la fourniture du SERVICE. Cela peut se produire à la suite des efforts de FCA pour affiner le SERVICE afin de répondre à la dégradation de performances ou aux changements de technologie, aux intérêts des Clients, aux exigences réglementaires ou aux besoins de l'entreprise. L'ABONNÉ sera avisé d'une telle démarche et toutes les sommes déjà payées non utilisées seront remboursées (si l'ABONNÉ avait déjà effectué un tel prépaiement). En outre, le PRESTATAIRE DE SERVICES peut être tenu d'ajuster les fonctionnalités techniques et les services comme indiqué dans son contrat de licence utilisateur final.

Sous réserve de ce qui précède, le SERVICE sera disponible pour l'ABONNÉ pendant la durée indiquée pour My Car SERVICES, sauf disposition contraire dans les présentes Conditions Générales et dans le Contrat de Licence Utilisateur Final.

Annexe Ib - SERVICES pour Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall

Certains des services (**marqués d'un +**) décrits ici pourraient n'être disponibles que plus tard en 2024 ou après. Leur fourniture dépendra de la Marque et du modèle de Véhicule/type de moteur et de la disponibilité territoriale. Le CLIENT est invité à vérifier leur disponibilité effective sur le SITE WEB et l'éligibilité de son Véhicule.

1 PROCESSUS D'ASSOCIATION

Un Processus d'association peut être requis pour activer certains services, tels que E-Remote Control, la e-ROUTES ou My Trip Report(liste non exhaustive). En plus des étapes ci-dessous, le CLIENT doit vérifier l'éligibilité du VÉHICULE au Service et la compatibilité de son appareil connecté avec le VÉHICULE en consultant la section connectivité du SITE WEB de la Marque.

Afin d'activer un Service dans son Véhicule, il est essentiel que le Client termine toutes les étapes du Processus d'association, tel que décrit ci-dessous. Si le Client ne termine pas avec succès toutes les étapes requises du Processus d'association mentionné ci-dessus, il ne pourra ni activer ni utiliser les Services dans son Véhicule.

Le Client est réputé avoir terminé le Processus d'association quand il a reconnu et accepté de participer et de tirer parti de l'Association, laquelle nécessite l'utilisation et le traitement de données personnelles, telles que décrites dans la Déclaration de confidentialité, et la désactivation du « Mode privé », le Service ne pouvant être fourni autrement.

Le FOURNISSEUR n'est pas responsable si le processus d'association n'est pas effectué correctement.

L'association est nécessaire pour les Services qui requièrent l'identification du Client en tant qu'utilisateur du Véhicule puisque les Services sont réservés au Client et uniquement fournis à ce dernier.

Un seul CLIENT à la fois peut associer et utiliser le Service concerné.

1.1 Définitions

« Association » et/ou « Processus d'association » : la connexion du Véhicule avec le compte MyBrand du Client (à savoir le compte sur l'Application Mobile concernée), résultant du Processus d'association, décrit dans les présentes Conditions générales, effectuée avec succès par le Client. Le Client ne peut avoir qu'un seul Compte MyBrand associé au même Véhicule.

« Numéro de téléphone de confiance » : numéro de téléphone renseigné par le Client dans son compte MyBrand, qui sera utilisé pour recevoir tous les codes de sécurité nécessaires pour toute activation et/ou Association.

« Appareil connecté de confiance » : Appareil connecté (Smartphone, Smartwatch etc.) enregistré par le Client dans son compte MyBrand en utilisant son Numéro de téléphone de confiance.

1.2 Processus

1.2.1 Prérequis

Il est spécifié que le Processus d'association ne peut commencer qu'une fois que le Client a :

- téléchargé l'Application Mobile sur son Appareil connecté ;
- créé un compte MyBrand.

1.2.2 Processus d'association en trois étapes

Une fois que le Client s'est assuré d'avoir terminé tous les prérequis mentionnés à l'article 1.2.1 ci-avant, le Client peut se connecter à son compte MyBrand via l'Application Mobile. L'Appareil connecté du Client doit être connecté à Internet et le Compte MyBrand du Client doit être ouvert pendant le Processus d'association, y compris durant les étapes préliminaires décrites ci-après, lesquelles nécessitent que le Client enregistre son Numéro de téléphone de confiance et son Appareil connecté de confiance dans son Compte MyBrand.

En cas de déconnexion de l'Application et/ou du Compte MyBrand, et/ou d'arrêt du Processus d'association par le Client pendant son exécution, il est recommandé au Client de s'arrêter à la dernière étape terminée avec succès, car :

- seules les étapes terminées avec succès sont enregistrées ;
- le Processus d'association reprendra à la dernière étape terminée avec succès, lorsque le Client se reconnectera à son Compte MyBrand pour terminer le Processus d'association.

Étape 1 : validation du Numéro de téléphone de confiance

L'Application Mobile invite le Client à saisir, dans son Compte MyBrand, le numéro de téléphone portable sur lequel il recevra un code de vérification par SMS. Le Client doit saisir le code de vérification en entier son Compte MyBrand afin de valider le numéro de téléphone portable enregistré dans son Compte MyBrand, afin qu'il soit défini comme son Numéro de téléphone de confiance.

Étape 2 : enregistrement de l'Appareil connecté de confiance

Le Client reçoit, sur son Numéro de téléphone de confiance, un SMS contenant un code d'activation. Le Client doit saisir le code d'activation en entier dans son Compte MyBrand sur l'Appareil connecté qu'il souhaite enregistrer comme son Appareil connecté de confiance. Il doit dans le même temps choisir et saisir un code PIN pour valider l'enregistrement de l'Appareil connecté de confiance dans son Compte MyBrand.

Étape 3a (pour tous les véhicules, sauf Peugeot Boxer, Citroën Jumper et Opel Movano) : association via la clé du Véhicule

Avant de terminer cette étape du Processus d'association, le Client doit s'assurer que :

- l'appareil connecté de confiance utilise une connexion Internet mobile (3G minimum) ou Wi-Fi ;
- le Bluetooth est activé sur l'Appareil connecté de confiance afin de l'associer au Véhicule via l'écran tactile en se référant, si nécessaire, au manuel d'utilisation, disponible en ligne, sur le SITE WEB de la Marque ;
- le mode « Confidential » est désactivé sur l'écran tactile du véhicule ; si nécessaire, consulter le manuel d'utilisation, disponible en ligne, sur le SITE WEB de la marque ;
- il est en possession d'une clé du Véhicule.

Cette étape permet au Client de prouver qu'il est l'utilisateur du Véhicule, en démontrant qu'il possède le Véhicule et au moins l'une de ses clés physiques.

Pour terminer cette étape avec succès, le Client doit :

- accéder au Véhicule et Associer l'Appareil connecté de confiance au Véhicule via Bluetooth ;
- mettre le contact dans le Véhicule (tableau de bord allumé) ou démarrer le moteur
- Associer le Véhicule avec le Compte MyBrand du Client en appuyant sur le bouton « SE CONNECTER » affiché sur l'écran de son Appareil connecté de confiance.

Étape 3b (pour Peugeot Boxer, Citroën Jumper, Opel Movano uniquement) : Association en utilisant le kilométrage total du véhicule

Avant de terminer cette étape du processus d'association, le Client doit s'assurer que :

- l'appareil connecté de confiance utilise une connexion Internet mobile (3G minimum) ou Wi-Fi ;
- le mode « Confidential » est désactivé sur l'écran tactile du véhicule ; si nécessaire, consulter le manuel d'utilisation, disponible en ligne, sur le SITE WEB de la marque ;
- il est en possession d'une clé du véhicule.

Cette étape permet au Client de prouver qu'il est l'utilisateur du véhicule, en démontrant qu'il possède le véhicule et au moins l'une de ses clés physiques.

Le Client est conscient que ce processus repose sur des données envoyées par le véhicule au cloud de Stellantis. Ces données comprennent (sans y être limitées) :

- les horodatages des événements « démarrage du véhicule » et « arrêt du véhicule »
- le kilométrage total parcouru par le véhicule.

Pour terminer cette étape avec succès, le Client doit :

- accéder au véhicule
- démarrer le moteur lorsque l'Application Mobile l'invite à le faire
- entrer dans l'Application Mobile le kilométrage total du véhicule affiché sur le tableau de bord
- couper le moteur lorsque l'Application Mobile l'invite à le faire
- confirmer la fin du processus d'association en validant dans l'Application Mobile sur son appareil connecté de confiance.

En cas d'incident technique et/ou de perte de la connexion Internet et/ou Bluetooth durant le Processus d'association, l'Application Mobile informera le Client du problème. Dans ce cas, le Client pourrait avoir à refaire tout ou partie du Processus d'association.

Si le problème persiste et qu'il n'est pas dû à une perte totale ou partielle de la connexion (Internet et/ou Bluetooth), le Client devrait contacter le Centre de contact Client.

2 **SERVICES DE NAVIGATION ET D'ALERTE CONNECTÉS**

2.1 **Description des Services**

2.1.1 **Fonctionnalités de Navigation connectée**

La Navigation connectée inclut les fonctionnalités suivantes, à condition que ces informations soient collectées par TOMTOM SALES BV, une société néerlandaise, dont le principal établissement se situe au 154 De Ruysterkade, 1011AC, Amsterdam, Pays-Bas (ci-après l'« **Éditeur de service** »), ou par tout autre tiers désigné ou engagé par l'Éditeur de service.

- **Circulation en ligne** : ce service permet d'afficher les conditions de circulation en temps proche du réel, à condition que ces informations soient collectées par l'Éditeur de service. Les conditions de circulation sur le trajet planifié ne sont résumées que quand le système de navigation est utilisé en mode « Afficher pendant la conduite ».
- **Météo locale** : ce service permet d'afficher les prévisions météo à côté de l'itinéraire et de la destination du conducteur, ainsi que sur la carte du système de navigation du Véhicule.
- **Informations sur les parkings** : ce service permet d'afficher les parkings à côté de l'itinéraire et de la destination du conducteur, ainsi que sur la carte du système de navigation du Véhicule, à condition que ces informations soient collectées par l'Éditeur de service.
- **Prix des carburants** : ce service permet d'afficher les stations de ravitaillement aux côtés de l'itinéraire et de la destination du conducteur, ainsi que sur la carte du système de navigation du Véhicule.
- **Points de recharge** : ce service permet d'afficher en temps réel les stations de recharge compatibles à proximité ainsi que le nombre de bornes disponibles à côté de l'itinéraire et de la destination du conducteur, ainsi que sur la carte du système de navigation du Véhicule.
- **Recherche de Points d'intérêt (POI) en ligne** : ce service permet de trouver une adresse parmi différentes catégories de points d'intérêt aux côtés de l'itinéraire et de la destination du conducteur, ainsi que sur la carte du système de navigation du Véhicule.

Le Constructeur ou l'Éditeur de service est tenu de publier régulièrement des mises à jour de la cartographie et du logiciel du système de navigation ; de plus, le Client a la possibilité de télécharger gratuitement des mises à jour en procédant comme décrit sur les sites Web de la MARQUE.

Selon les modèles de VÉHICULE, des fonctions supplémentaires peuvent être disponibles, comme indiqué ci-dessous. Il est recommandé de se référer au manuel de l'utilisateur :

- **Recherche en ligne** : ce service permet de rechercher une adresse ou un Point d'intérêt (POI) sur une carte en ligne plutôt qu'en utilisant la carte intégrée dans le système de navigations embarqué du véhicule. Si le Client n'est pas connecté à Internet, la recherche a lieu sur la carte intégrée et peut nécessiter plus de temps que la recherche en ligne.
- **Calcul d'itinéraire en ligne** : ce service permet de calculer des itinéraires en ligne lorsqu'une connexion Internet est disponible pour trouver des résultats de recherche plus rapides et plus pertinents en consultant une carte en ligne. Si le Client n'est pas connecté à Internet, le calcul d'itinéraire a lieu sur la carte intégrée et peut nécessiter plus de temps que le calcul en ligne.
- **Mise à jour « over the air » de la carte** : en fonction du modèle du VÉHICULE, la cartographie intégrée peut être régulièrement mise à jour, sans action de la part du Client, via la connectivité cellulaire et/ou Wi-Fi intégrée au véhicule, à condition que ces informations soient collectées par l'Éditeur de service. Toutefois, avec la connectivité Wi-Fi, une action du Client est requise, notamment se connecter via un dispositif d'accès au Wi-Fi sécurisé. Si le Client choisit la connectivité Wi-Fi via son smartphone, des frais de données mobiles supplémentaires pourraient lui être facturés par son fournisseur de service mobile.

D'autres services de Navigation connectée pourraient être offerts pendant la période contractuelle, lesquels pourraient utiliser la connectivité cellulaire ou Wi-Fi intégrée au véhicule. Toutefois, avec la connectivité Wi-Fi, une action du Client est requise, notamment se connecter via un dispositif d'accès au Wi-Fi sécurisé. Si le Client choisit la connectivité Wi-Fi via son smartphone, des frais de données mobiles supplémentaires pourraient lui être facturés par son fournisseur de service mobile.

2.1.2 **Service d'alerte**

Ce Service permet d'afficher les zones de danger ou à risque sur l'itinéraire du conducteur. Une alerte audio et visuelle est émise lorsque le conducteur approche une zone dangereuse où il devrait faire preuve d'une attention particulière.

Ce Service permet également aux automobilistes de s'entraider en signalant les dangers sur la route. Ces données provenant d'autres utilisateurs du Service, nous vous rappelons qu'elles sont fournies à titre indicatif seulement et que le CONSTRUCTEUR ne peut garantir leur exhaustivité ou leur précision.

Le Service d'alerte pourrait ne pas être disponible dans tous les territoires et les juridictions, et pour des raisons juridiques, certaines autorités pourraient restreindre ou interdire l'utilisation de tout ou partie des Services dans certains territoires et juridictions. Veuillez consulter la liste des pays et juridictions où le Service d'alerte est disponible à l'Article 2.3 ou contacter le Centre de service client pour plus d'informations. Pour éviter toute ambiguïté, le Service d'alerte pourrait également ne pas être disponible à l'achat dans certains territoires.

2.1.3 **Commande vocale connectée**

La disponibilité dépend des pays et des modèles de véhicule

La Commande vocale connectée inclut les fonctionnalités suivantes, à condition que ces informations soient collectées par « l'Éditeur de Service de commande vocale », SOUNDHOUND INC, une société américaine, dont le principal établissement se situe au 5400 Betsy Ross Drive, Santa Clara, CA 95054, États-Unis ou par Cerence GmbH, Jülicher Str. 376, 52070 Aachen, Allemagne ou par tout autre tiers désigné ou engagé par l'Éditeur de Service de commande vocale. Les fonctionnalités suivantes sont également proposées sous réserve de disponibilités dans les territoires concernés, définis à l'Article 2.3.

- La Commande vocale connectée permet d'obtenir des résultats et des interactions plus rapidement, car elle interprète un plus large éventail de langues et de mots prononcés naturellement par l'utilisateur.
- Les algorithmes Deep Learning (IA) reconnaissent des empreintes vocales anonymisées pour comprendre plus facilement et plus rapidement les commandes concernées, éliminant ainsi le besoin de répéter les informations et permettant une interaction vocale naturelle avec plus de facilité.
- Ce Service permet à l'utilisateur d'employer des commandes vocales pour utiliser plusieurs fonctions tels que le Chauffage/la Climatisation, des médias (par exemple l'utilisation de la radio ou la diffusion de fichiers audio), le téléphone en mode « mains libres » (dans le respect de tous les codes, législations et réglementations applicables), ainsi que les services de Navigation vocale connectée listés ci-dessous. Veuillez consulter le Manuel d'utilisation ou le Guide pour obtenir tous les détails.
- La Navigation vocale connectée permet à l'utilisateur d'utiliser des commandes vocales pour :
 - utiliser la Recherche en ligne visée à la section 2.1.1 ci-dessus ;
 - afficher divers emplacements et options pour les Points d'intérêt demandés ;
 - écouter des bulletins météo liés à des demandes spécifiques.

Veuillez consulter le Manuel d'utilisation ou le Guide pour obtenir tous les détails.

Pour certaines fonctionnalités, par exemple, l'utilisation du téléphone portable, le Client doit associer son smartphone au DISPOSITIF, comme expliqué dans le Manuel d'utilisation ou le Guide (via Bluetooth ou via une connexion miroir, comme Apple CarPlay™ ou Android Auto™).

Langues :

La Commande vocale connectée est disponible dans une sélection de langues, mais pas toujours dans la langue maternelle ou choisie par le Client, en fonction du pays concerné. L'Article 2.3 comporte une liste des pays et des langues disponibles, laquelle pourra être actualisée de temps à autre par le Prestataire de service.

Consentement à la réutilisation de la commande vocale connectée par l'Éditeur du Service de Commande Vocale, pour ses besoins internes :

Si le conducteur donne son accord sur l'écran central du véhicule, l'Éditeur du Service de Commande Vocale, en tant que responsable du traitement des données indépendant, réutilisera les enregistrements vocaux anonymes et les demandes interprétées correspondantes pour l'amélioration globale du service

Pour plus de détails sur la politique de confidentialité de l'Éditeur du Service de Commande Vocale, consultez le site https://www.soundhound.com/partner_privacy/stl pour SoundHound ou <https://www.cerence.com/privacy-policy> pour Cerence

2.2 Caractère indicatif des informations – Utilisation des Services par le Client

Les données accessibles via les Services sont collectées par l'Éditeur du Service et fournies à titre indicatif uniquement. Le FOURNISSEUR ne peut garantir leur exhaustivité ni leur précision au moment de l'utilisation des Services. En cas d'incohérence entre les informations fournies par les Services et celles du terrain, ce sont les données de terrain qui font foi, notamment celles de la signalisation routière (route à sens unique, limitations de vitesse, etc.).

Lors de l'utilisation des Services, les utilisateurs doivent tenir compte de l'état général du Véhicule et de ses équipements, de l'état de la route et des conditions météorologiques. Dans tous les cas, il appartient aux utilisateurs de respecter le Code de la route et les règles de sécurité routière.

Si le CLIENT ne renouvelle pas le contrat ou si l'abonnement est résilié, certaines données relatives aux Services utilisant la cartographie fournie par le biais des Services ne seront pas mises à jour ou pourront être supprimées ou effacées.

2.3 Territoire

Des détails concernant la disponibilité en fonction du modèle du VÉHICULE et de la Couverture territoriale des Services décrits ci-dessus sont disponibles à la rubrique « Connectivité », dans l'APPLICATION ou sur le SITE WEB de la MARQUE. Elle s'applique lors de déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de ce pays de résidence.

Comme le contenu des Services est spécifique à chaque pays, le CLIENT doit souscrire l'abonnement aux Services dans son pays de résidence.

Conformément à la législation locale en vigueur, les informations suivantes sont fournies dans le cadre des Services :

- En France : limitations de vitesse en vigueur, portions de route dangereuses (notamment avec une densité de circulation forte, où un accident s'est produit, dont une partie pourrait être soumise à des contrôles de vitesse, non signalés comme tels), zones de danger spécifiques (notamment obstruction de la circulation, carrefours dangereux, dangers temporaires), embouteillage, accidents, incidents et travaux routiers.
- En Suisse et en Allemagne : limitations de vitesse en vigueur, obstacles, embouteillage, accidents, incidents et travaux routiers.
- Dans les autres pays : radars de vitesse fixes et mobiles, limitations de vitesse en vigueur, obstacles, embouteillage, accidents, incidents et travaux routiers.

3 E-REMOTE CONTROL

3.1 Éligibilité du Véhicule

Tout véhicule électrique et hybride rechargeable neuf commercialisé à partir de 2019 est éligible au Service. Toutefois, l'éligibilité du Véhicule au Service peut varier d'un pays à l'autre en raison du déploiement progressif du Service et de la date de la demande du Client.

Des informations sur l'éligibilité du Véhicule sont disponibles en saisissant son Numéro d'identification (VIN) :

- Dans l'APPLICATION MOBILE ;
- en ligne, sur le SITE WEB de la marque, à la rubrique « Connectivité ».

La liste des Véhicules éligibles est régulièrement mise à jour, au fur et à mesure du déploiement du Service. Il est spécifié que toutes les mises à jour ont lieu sans préavis. Il revient donc au Client de rester informé des dernières mises à jour en consultant l'APPLICATION MOBILE et/ou le SITE WEB de la marque, sous la rubrique « Connectivité ».

3.2 Territoire

Il est possible de s'abonner et d'utiliser le Service dans les pays suivants : Autriche, Belgique, Croatie (sauf DS), République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande (sauf DS), Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

Le Client a l'obligation de s'abonner au Service dans son pays de résidence. En cas de manquement à cette obligation, le CLIENT ne pourra pas bénéficier de l'assistance du Service Client de la MARQUE et devra prendre en charge tous les frais raisonnablement prévisibles en raison de ce manquement.

Cette liste de pays est régulièrement mise à jour, au fur et à mesure du déploiement du Service. Il est spécifié que toutes les mises à jour ont lieu sans préavis. Il revient donc au Client de rester informé des dernières mises à jour en consultant les sites Web de la Marque ou sur demande auprès du Centre de contact client.

3.3 Description du Service

Une fois que le Client s'est connecté à son compte dans l'Application Mobile, il peut utiliser le Service :

- pour surveiller les performances de la batterie à tout moment, notamment en ce qui concerne :
 - son état de charge ;
 - son autonomie estimée (en mode électrique) ;
 - l'état de connexion du Véhicule ;
- pour programmer à distance une charge de la batterie du Véhicule, soit en la lançant à distance soit en la programmant pour une heure spécifique ;
- pour activer le préconditionnement thermique (allumer la climatisation ou le chauffage à l'avance) et gérer les programmes hebdomadaires de chauffage et de climatisation.

3.4 Exigences techniques

Le Service ne sera fourni que si les conditions suivantes sont remplies :

- le CLIENT a communiqué un numéro de téléphone mobile de confiance correct et à jour (Trusted phone number) ;
- le VÉHICULE et l'Appareil connecté de confiance du Client disposent d'une connexion permanente via les données mobiles.

Le Client doit donc s'assurer que :

- Le service Données Mobiles est activé sur son Appareil connecté de confiance ;
- le Mode privé du VÉHICULE est désactivé ;
- le VÉHICULE se trouve dans l'un des pays visés au paragraphe 3.2, où il est possible de s'abonner et d'activer le Service ;
- le VÉHICULE se trouve dans une zone couverte par le réseau mobile ;
- le CLIENT est titulaire d'un abonnement actif au service.

Si le Client change d'Appareil connecté de confiance au cours de la période couverte par le Contrat et souhaite continuer à utiliser le Service, il pourrait avoir à effectuer un nouveau Processus d'association.

Si le Client change le numéro de téléphone utilisé pour la réception du Service, il doit en informer le Fournisseur, sinon le Service ne fonctionnera pas. Le FOURNISSEUR ne saurait être tenu responsable de problèmes liés à la fourniture du Service ou d'autres conséquences (si applicables en vertu des lois pertinentes) lorsque le Client n'a pas notifié le nouveau numéro de téléphone au FOURNISSEUR.

Pour plus d'informations concernant les fonctionnalités incluses dans le Service et des instructions sur leur utilisation, veuillez consulter la rubrique « Foire aux questions » (FAQ) sur le SITE WEB de la Marque. Le Client peut également contacter le Centre de contact Client de la Marque.

4 COMMANDE À DISTANCE (+)

4.1 Éligibilité du Véhicule

Les véhicules Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall équipés d'un système d'infodivertissement sont éligibles. Toute éligibilité technique est automatiquement vérifiée sur le SITE WEB de la Marque ou dans l'Application Mobile.

Toutefois, l'éligibilité globale d'un Véhicule au Service peut varier d'un pays à un autre en raison du déploiement progressif du Service et de la date de la demande du Client.

Des informations sur l'éligibilité du Véhicule sont disponibles en saisissant son Numéro d'identification (VIN) :

- Dans l'APPLICATION MOBILE ;
- en ligne, sur le SITE WEB de la marque, à la rubrique « Connectivité ».

La liste des Véhicules éligibles est régulièrement mise à jour, au fur et à mesure du déploiement du Service. Il est spécifié que toutes les mises à jour ont lieu sans préavis. Il revient donc au Client de rester informé des dernières mises à jour en consultant l'APPLICATION MOBILE et/ou le SITE WEB de la Marque, sous la rubrique « Connectivité ».

4.2 Territoire

Il est possible de s'abonner et d'utiliser le Service dans les pays suivants : ~~Australie, Autriche, Belgique, Croatie (à l'exclusion de DS), République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande (à l'exclusion de DS), Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Singapour, Slovaquie, Espagne, Corée du Sud, Suède, Suisse, Taiwan et Royaume-Uni.~~

Les Clients peuvent uniquement s'abonner au Service dans leur pays de résidence. En cas de manquement à cette obligation, le CLIENT ne pourra pas bénéficier de l'assistance du Service Client de la MARQUE et devra prendre en charge tous les frais raisonnablement prévisibles en raison de ce manquement.

La liste de pays est régulièrement mise à jour, au fur et à mesure du déploiement du Service. Il est spécifié que toutes les mises à jour ont lieu sans préavis. Il revient donc au Client de rester informé des dernières mises à jour en consultant les sites Web de la Marque ou sur demande auprès du Centre de contact client.

4.3 Description du Service

Une fois que le Client s'est connecté à son compte dans l'APPLICATION MOBILE, il peut utiliser le Service pour :

- vérifier si (toutes) les portes sont verrouillées ou déverrouillées ;
- verrouiller ou déverrouiller toutes les portes à distance ;
- faire clignoter les phares du véhicule pendant 10 secondes ;
- faire retentir le klaxon du véhicule un nombre de fois prédéterminé :
 - Le nombre de fois peut varier de 3 à 5 en fonction du modèle ;
 - sur certains modèles, l'activation du klaxon fera clignoter les phares extérieurs en même temps ;
 - il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier les réglementations locales applicables concernant l'utilisation du klaxon du véhicule.

4.4 Exigences techniques

Le Service ne sera fourni que si les conditions suivantes sont remplies :

- le CLIENT a communiqué un numéro de téléphone mobile de confiance correct et à jour (Trusted phone number) ;
- le VÉHICULE et l'Appareil connecté de confiance du Client disposent d'une connexion permanente via les données mobiles.

Le Client doit donc s'assurer que :

- Le service Données Mobiles est activé sur son Appareil connecté de confiance ;
- le Mode privé du VÉHICULE est désactivé ;
- le VÉHICULE se trouve dans l'un des pays visés au paragraphe 4.2, où il est possible de s'abonner et d'activer le Service ;
- le VÉHICULE se trouve dans une zone couverte par le réseau mobile ;
- le CLIENT est titulaire d'un abonnement actif au Service.

Si le Client change d'Appareil connecté de confiance au cours de la période couverte par le Contrat et souhaite continuer à utiliser le Service, il pourrait avoir à effectuer un nouveau Processus d'association.

Si le Client change le numéro de téléphone utilisé pour la réception du Service, il doit en informer le Fournisseur, sinon le Service ne fonctionnera pas. Le FOURNISSEUR ne saurait être tenu responsable de problèmes liés à la fourniture du Service ou d'autres conséquences (si applicables en vertu des lois pertinentes) lorsque le Client n'a pas notifié le nouveau numéro de téléphone au FOURNISSEUR.

Pour plus d'informations concernant les fonctionnalités incluses dans le Service et des instructions sur leur utilisation, veuillez consulter la rubrique « Foire aux questions » (FAQ) sur le SITE WEB de la Marque. Le Client peut également contacter le Centre de contact client de la Marque.

Il est bon de noter que dans un certain nombre de pays, l'utilisation du klaxon du VÉHICULE n'est autorisée qu'à des fins spécifiques. Il revient au client de vérifier et de se conformer à ces règles. L'utilisation du service n'est recommandée qu'en conformité avec tous les règlements et codes pertinents et sous le contrôle visuel direct du Client.

5 ALARME CONNECTÉE

5.1 Éligibilité du Véhicule

Les véhicules Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall équipés d'un système d'infodivertissement (y compris d'un dispositif de connectivité) et d'une alarme physique installée sont éligibles. Toute éligibilité technique est automatiquement vérifiée sur le Site Web de la Marque ou dans l'Application Mobile.

Toutefois, l'éligibilité globale d'un Véhicule au Service peut varier d'un pays à un autre en raison du déploiement progressif du Service et de la date de la demande du Client.

Toutes les informations sur l'éligibilité du Véhicule sont disponibles en saisissant son Numéro d'identification (VIN) :

- dans l'Application Mobile ;
- en ligne, sur le SITE WEB de la marque, à la rubrique « Connectivité ».

La liste des Véhicules éligibles est régulièrement mise à jour, au fur et à mesure du déploiement du Service. Il est spécifié que toutes les mises à jour ont lieu sans préavis. Il revient donc au Client de rester informé des dernières mises à jour en consultant l'APPLICATION MOBILE et/ou le SITE WEB de la Marque, sous la rubrique « Connectivité ».

5.2 Territoire

Il est possible de s'abonner, d'activer et d'utiliser le Service dans les pays suivants : France et Royaume-Uni. Toutefois, les Clients peuvent uniquement s'abonner et activer le Service dans leur pays de résidence. En cas de manquement à cette obligation, le CLIENT ne pourra pas bénéficier de l'assistance du Service Client de la MARQUE et devra prendre en charge tous les frais raisonnablement prévisibles en raison de ce manquement. Veuillez consulter le site Web de la Marque ou demander au Centre de Contact pour les autres pays.

La liste de pays est régulièrement mise à jour, au fur et à mesure du déploiement du Service. Il est spécifié que toutes les mises à jour ont lieu sans préavis. Il revient donc au Client de rester informé des dernières mises à jour, qui sont disponibles sur la page de couverture territoriale du service ou sur demande auprès du Centre de Contact Client.

5.3 Description du Service

Pour bénéficier du service, une alarme physique doit être installée sur le VÉHICULE. Une fois que le Client s'est abonné et a activé le Service, il reçoit une alerte SMS sur son Appareil connecté chaque fois que l'alarme du Véhicule est déclenchée, indiquant un possible vol du Véhicule. Par exemple, l'alarme physique peut se déclencher si quelqu'un ouvre une porte du Véhicule ou si un mouvement du Véhicule est détecté. L'alarme physique, si le Véhicule en est équipé, se connecte au dispositif télématique du Véhicule, lequel utilise cette connectivité pour envoyer le SMS.

5.4 Exigences techniques

Le Service ne sera fourni que si les conditions suivantes sont remplies :

- le CLIENT a communiqué un numéro de téléphone mobile de confiance correct et à jour (Trusted phone number) ;
- le VÉHICULE et l'Appareil connecté du Client disposent d'une connexion permanente via données mobiles.

Le Client doit donc s'assurer que :

- Le service Données Mobiles est activé sur son Appareil connecté de confiance ;
- le VÉHICULE se trouve dans l'un des pays visés au paragraphe 5.2, où il est possible de s'abonner et d'activer le Service ;
- le VÉHICULE se trouve dans une zone couverte par le réseau mobile ;
- le Client est titulaire d'un abonnement actif au service et une alarme physique est installée en tant que fonctionnalité du VÉHICULE.

Si le Client change d'Appareil connecté de confiance au cours de la période couverte par le Contrat et souhaite continuer à utiliser le Service, il pourrait avoir à effectuer un nouveau Processus d'association.

Si le Client change le numéro de téléphone utilisé pour la réception du Service, il doit en informer le Fournisseur, sinon le Service ne fonctionnera pas. Le FOURNISSEUR ne saurait être tenu responsable de problèmes liés à la fourniture du Service ou d'autres conséquences (si applicables en vertu des lois pertinentes) lorsque le Client n'a pas notifié le nouveau numéro de téléphone au FOURNISSEUR.

Pour plus d'informations concernant les fonctionnalités incluses dans le Service et des instructions sur leur utilisation, veuillez consulter la rubrique « Foire aux questions » (FAQ) sur le SITE WEB de la Marque. Le Client peut également contacter le Centre de contact client de la Marque.

6 e-ROUTES

e-ROUTES est une Application pour Smartphone qui permet aux propriétaires de véhicules électriques éligibles d'optimiser leurs trajets et de rejoindre leurs destinations préférées en offrant une expérience avancée de planification d'itinéraires et de guidage. e-ROUTES est disponible pour les appareils Apple OS et Android OS (système d'exploitation) et peut être téléchargée sur l'Apple Store et le Google PlayStore. e-ROUTES utilise également les technologies de réplique Apple CarPlay et Android Auto.

6.1 Éligibilité du Véhicule

Les nouveaux véhicules entièrement électriques sont éligibles au Service. L'éligibilité des véhicules au Service peut être limitée à des modèles spécifiques et peut évoluer dans le temps. Il est spécifié que toutes les mises à jour ont lieu sans préavis. Il revient donc au Client de rester informé des dernières mises à jour en consultant le SITE WEB de la Marque, sous la rubrique « Connectivité ». Toute éligibilité technique est automatiquement vérifiée sur le Site Web de la Marque ou dans MyBrand. Toutefois, l'éligibilité du Véhicule au Service peut varier d'un pays à un autre en raison du déploiement progressif du Service et de la date de la demande du Client.

Des informations sur l'éligibilité du Véhicule sont disponibles en saisissant son Numéro d'identification (VIN) :

- dans MyBrand ;
- en ligne, sur le SITE WEB de la marque, à la rubrique « Connectivité ».

6.2 Territoire

Il est possible de s'abonner au Service dans les pays suivants : Autriche, Belgique, France, Allemagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Espagne, Royaume-Uni.

Le Client a l'obligation de s'abonner au Service dans son

pays de résidence. En cas de manquement à cette obligation, le CLIENT ne pourra pas bénéficier de l'assistance du Service Client de la MARQUE et devra prendre en charge tous les frais raisonnablement prévisibles en raison de ce manquement.

Cette liste de pays est régulièrement mise à jour, au fur et à mesure du déploiement du Service. Il est spécifié que toutes les mises à jour ont lieu sans préavis. Il revient donc au Client de rester informé des dernières mises à jour en consultant les sites Web de la Marque ou sur demande auprès du Centre de contact client.

6.3 Description du Service

Une fois que le Client s'est connecté à e-ROUTES, il peut utiliser le Service pour :

- « **Planifier** » : le Client peut planifier à tout moment, depuis son domicile, dans la rue, dans son véhicule, un trajet court ou long à l'aide de l'application sur son Smartphone ou les technologies répliquées Apple CarPlay, Android Auto. En un coup d'œil, le client verra notamment la durée totale du trajet, la distance à parcourir la durée totale de la charge, le coût total indicatif de la recharge. Le Client verra également tous les arrêts optimisés pour les recharges nécessaires le long du trajet jusqu'à sa destination. Chaque arrêt pour recharge est affiché avec les données suivantes : la durée de la recharge, le coût, l'autonomie restante prévue de la batterie en arrivant à la station de recharge et après la charge, la disponibilité actuelle et prévue de bornes de recharge et les services à proximité. Lors de la planification d'un nouveau voyage, le Client peut configurer différents paramètres tels que le niveau de charge de la batterie souhaité à destination, le réseau préféré, les cartes de recharge souscrites, les contournements sur la route, l'ajout de points de passage, le temps à passer à une borne de recharge spécifique.
- « **Guider** » : Après avoir planifié un itinéraire ou récupéré des plans sauvegardés, le client sera guidé vers sa destination finale, y compris vers les bornes de recharge intermédiaires optimisées. Le guidage offre une expérience de navigation exceptionnelle, y compris l'affichage d'informations sur le trafic, de cartes satellites, d'informations en temps réel sur l'autonomie de la batterie du véhicule, d'informations sur les bornes de recharge disponibles sur le trajet mises à jour en permanence, des limitations de vitesse recommandées pendant la conduite du véhicule. L'heure d'arrivée estimée tient compte des données météorologiques en temps réel, de la topographie et du comportement en matière de recharge.
- « **Recharger** » : À l'approche d'une station de recharge, le client est informé de la durée de la recharge et du niveau de batterie idéal à atteindre pour poursuivre son voyage de manière optimale. Pendant la recharge, le client est informé du moment où le véhicule est prêt à partir pour poursuivre le voyage jusqu'à l'étape suivante ou la destination finale.
- « **Free-driving** » : Même s'il n'a pas défini de destination, le Client peut consulter les points de charge les plus proches sur son trajet et est également informé si l'autonomie de la batterie est trop faible, avec des suggestions de points de recharge.

Toutes les fonctions mentionnées sont constamment mises à jour dans le cadre d'un déploiement progressif et sont fournies au Client par l'intermédiaire des mises à jour de e-ROUTES dans l'Apple Store et le Google Play Store.

6.4 Exigences techniques

Le Service ne sera fourni que si les conditions suivantes sont remplies :

- le CLIENT a communiqué un numéro de téléphone mobile de confiance correct et à jour (Trusted phone number)
- le VÉHICULE et l'Appareil connecté de confiance du Client disposent d'une connexion permanente via les données mobiles.

Le Client doit donc s'assurer que :

- son service de Données Mobiles est activé sur son Appareil connecté de confiance ;
- le Mode privé du VÉHICULE est désactivé ;
- le VÉHICULE se trouve dans l'un des pays visés au paragraphe 6.2, où il est possible de s'abonner et d'activer le Service ;
- le VÉHICULE se trouve dans une zone couverte par le réseau mobile ;
- le CLIENT est titulaire d'un abonnement actif au Service.

Pour bénéficier du Service, le Client doit également :

- télécharger e-ROUTES depuis l'Apple Store ou le Google Play Store, en fonction de son smartphone
- se connecter à l'Application Mobile avec le compte MyBrand, en s'assurant que les conditions ci-dessus sont remplies.

Si le Client change d'Appareil connecté de confiance au cours de la période couverte par le Contrat et souhaite continuer à utiliser le Service, il pourrait avoir à effectuer un nouveau Processus d'association.

Pour plus d'informations sur les fonctionnalités incluses dans e-ROUTES et pour obtenir des instructions sur leur utilisation, le Client peut également contacter le Centre de Contact Clients de la Marque.

6.5 Utilisation de l'Application

e-ROUTES est mise à la disposition de l'utilisateur pour un usage personnel en tant que consommateur uniquement, et ne peut donc pas être utilisée à des fins professionnelles. L'Application doit donc exclusivement être utilisée pour le guidage général et la fourniture d'informations, et non à des fins d'enregistrement ou de journalisation formelle, car il existe toujours un risque de perte ou de corruption des données, de sorte que nous ne pouvons garantir que les données que vous enregistrez avec les Services seront toujours disponibles.

Les fonctionnalités de e-ROUTES sont fournies exclusivement à des fins de guidage et d'informations d'ordre général ; en effet, les informations permettent d'avoir une estimation et non une représentation exacte. e-ROUTES ne doit donc pas être utilisée comme seule base de décision, ni pour décider si effectuer ou non une action particulière. L'utilisateur doit faire preuve de discernement et d'appréciation dans l'interprétation des résultats fournis par e-ROUTES compte tenu de ces contraintes.

En cas d'incohérence entre les informations fournies par e-ROUTES et celles du terrain, ce sont les données de terrain qui font foi, notamment celles de la signalisation routière (route à sens unique, limitations de vitesse, etc.). Lors de l'utilisation de e-ROUTES, l'utilisateur doit tenir compte de l'état général du Véhicule et de ses équipements, de l'état de la route et des conditions météorologiques. Dans tous les cas, il appartient aux utilisateurs de respecter le Code de la route et les règles de sécurité routière.

6.6 Smartphone

L'utilisateur doit considérer les points ci-dessous comme des recommandations générales visant à garantir une bonne utilisation de e-ROUTES.

- suivre les recommandations du fabricant du Smartphone et du système d'exploitation en ce qui concerne les dernières versions de logiciels à installer sur le Smartphone de l'utilisateur.
- installer la dernière version du logiciel e-ROUTES disponible sur Apple Store et Google PlayStore7.
- le nombre d'applications
- « activées/exécutées en arrière-plan sur le Smartphone » doit être suffisant pour garantir une utilisation de e-ROUTES dans des conditions optimales.
- respecter les conditions techniques requises par Apple et Google lors de l'utilisation des technologies Apple CarPlay et Android Auto.
- autoriser e-ROUTES à accéder à la géolocalisation et aux notifications du Smartphone pour bénéficier du service complet.

6.7 Techniques de réplique

Les techniques de réplique e-ROUTES, Apple CarPlay et Android Auto ne doivent être utilisées que si les conditions permettent de le faire en toute sécurité. L'utilisation de e-ROUTES, d'Apple CarPlay ou d'Android Auto se fait aux risques et périls de l'utilisateur. De plus, l'utilisation d'Apple CarPlay et d'Android Auto est soumise exclusivement à un accord et/ou à des conditions d'utilisation établis entre Apple ou Google et l'utilisateur. Tout ce qui concerne Apple CarPlay ou Android Auto relève de la seule responsabilité d'Apple ou de Google, et tout litige sera résolu entre Apple Inc. ou Google Inc. et l'utilisateur final.

7 Annexe I – Description de la Commande vocale connectée avec l'IA générative

La disponibilité dépend du pays, du modèle et de la marque du véhicule. Consultez le SITE WEB pour en savoir plus. Pour utiliser cette fonction, la navigation connectée et sa commande vocale connectée mentionnée au paragraphe 2.1.3 doivent être actives. Le SERVICE peut être activé « over the air » dans le VÉHICULE.

En raison de la nouveauté et de la constante évolution de la technologie employée pour les SERVICES, il est conseillé au CLIENT et aux UTILISATEURS de ne pas communiquer d'informations personnelles/privées lorsqu'ils utilisent les commandes vocales ou posent des questions.

L'utilisateur doit au moins avoir l'âge minimum requis pour consentir à utiliser le Service.

7.1 Description du fonctionnement

La Commande vocale connectée comprend les fonctionnalités suivantes, à condition que ces informations soient collectées par l'Éditeur de la Commande vocale visé au paragraphe 2.1.3 ci-dessus ou par tout tiers désigné ou engagé par l'Éditeur du Service de Commande vocale. Les fonctionnalités suivantes sont également proposées sous réserve de disponibilité dans les territoires concernés, comme indiqué sur le SITE WEB.

- La Commande vocale connectée ajoute la possibilité d'interagir vocalement avec le système d'infodivertissement (en plus des interactions avec l'écran tactile et les boutons classiques).
- La compréhension du langage naturel (NLU) permet des interactions vocales plus naturelles.
- La Commande vocale connectée permet au Client d'interagir avec les fonctions du système d'infodivertissement, comme la radio, le téléphone ou la navigation, ainsi qu'avec les commandes de la voiture, comme la climatisation ou le chauffage du siège.
- Le Client peut également obtenir des informations connectées, comme les prévisions météo par exemple. Des fonctions connectées supplémentaires pourront, le cas échéant, être fournies pendant la durée de vie du Véhicule afin d'enrichir l'expérience du Client.
- Les capacités d'intelligence artificielle générative utilisées pour la Commande vocale connectée générative permettent au Client d'obtenir des informations dans n'importe quel domaine, de s'informer sur tous types de sujets (histoire, géographie, science, littérature, voyage etc.) et de générer du contenu (récits, poèmes, lettres, etc.). Pour ce faire, l'Éditeur de service de commande vocale associe sa propre plateforme d'intelligence artificielle avec le grand modèle de langage (LLM) d'un fournisseur tiers, comme Open Ai avec ChatGPT.

Veuillez consulter le Manuel d'utilisation ou le Guide pour obtenir tous les détails.

Fonctionnement du service Commande vocale connectée générative :

- Pour pouvoir accéder à ce Service et l'activer, le Client devra accepter la collecte et le traitement des divulgations de données vocales et de géolocalisation via la même procédure que celle requise pour accéder au Service de navigation connectée. Des informations supplémentaires sont spécifiées dans le Manuel ou le Guide d'utilisation, qui est également disponible sur l'écran central du système d'infodivertissement du Véhicule ou dans la boutique des services connectés/le SITE WEB de la Marque. Des informations relatives aux divulgations de données sont également disponibles dans les conditions générales du Service de navigation connectée concerné par l'abonnement.
- Une fois activée, la fonction de Commande vocale connectée générative se déclenche en appuyant sur le bouton de Commande vocale connectée situé sur le volant, en touchant l'écran tactile du système de navigation embarqué ou en prononçant le « mot d'activation » propre à chaque fabricant (voir le Manuel de l'utilisateur).

- L'algorithme logiciel du « mot d'activation » écoutera et enregistrera par périodes de trois secondes (ou toute autre durée spécifiée dans les documents du Véhicule de temps à autre) et ces données seront conservées au sein du système du Véhicule mais ne seront pas stockées dans le cloud.
- Lorsque le « mot d'activation » est prononcé et que l'utilisateur a accepté la divulgation des données vocales et de géolocalisation, le système s'active et envoie des informations relatives à la demande de l'utilisateur, et les données concernées sont alors échangées et stockées dans le cloud, y compris les 3 dernières secondes de conversation, « mot d'activation » inclus, et potentiellement les conversations en arrière-plan. Ces données sont communiquées à l'Éditeur de Service de commande vocale afin de lui permettre de fournir les Services de commande vocale connectée avec l'IA générative.
- Le « mot d'activation » peut être désactivé par l'utilisateur en fonction du modèle et du type de Véhicule, du pays et si le Client a accepté la mise à jour logicielle correspondante. Si tel n'est pas le cas, il ne peut pas être désactivé. Pour plus d'informations, veuillez consulter le SITE WEB ou contacter le Service Client. Toutefois, en choisissant les paramètres de confidentialité appropriés, comme spécifié dans le Manuel de l'utilisateur ou le Guide d'utilisation, l'utilisateur peut empêcher la divulgation des données en dehors du Véhicule.
- Nous vous rappelons d'informer les passagers du Véhicule que la Commande vocale connectée avec IA générative est susceptible d'être en mode Écoute active, et de respecter l'ensemble des réglementations applicables en matière de confidentialité des données dans le cadre d'une telle utilisation.

Pour en savoir plus, merci de consulter la Charte de confidentialité en Annexe 2 ainsi que le Manuel ou le Guide d'utilisation.

Langues :

- La Commande vocale connectée avec IA générative est disponible dans une sélection de langues, mais pas toujours dans la langue maternelle ou choisie par le Client, en fonction du pays concerné. Consultez le Side Web.
- Pour la Période pilote et le Programme de Commande vocale connectée adaptative avec capacités d'intelligence artificielle générative, le choix de langues est réduit. Veuillez consulter le SITE WEB pour plus d'informations.

7.2 Caractère indicatif des informations – Utilisation des Services par le Client

Le CLIENT et l'UTILISATEUR sont informés que l'objectif des SERVICES est de fournir des informations dignes d'intérêt concernant différents sujets tels que l'histoire, la géographie, les sciences, les voyages ou la littérature, et de générer des contenus pertinents et intéressants. Le CLIENT ou l'UTILISATEUR ne doivent pas utiliser les SERVICES à des fins nécessitant le conseil ou l'avis d'un professionnel ou d'un expert (par exemple un conseil technique ou médical). Le FOURNISSEUR, ses filiales ou ses PRESTATAIRES DE SERVICE ne sauraient être tenus pour responsables d'une utilisation des SERVICES nécessitant le conseil ou l'avis d'un professionnel ou d'un expert, et une telle utilisation s'effectue aux risques du CLIENT ou de l'UTILISATEUR. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser le Service à des fins professionnelles et s'engage à faire respecter par les UTILISATEURS les obligations prévues dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente.

Les données accessibles via les Services sont collectées par l'Éditeur de Service de commande vocale et fournies à titre indicatif uniquement. Le FOURNISSEUR ne peut garantir leur exhaustivité ni leur précision au moment de l'utilisation des Services. En cas d'incohérence entre les informations fournies par les Services et celles du terrain, ce sont les données de terrain qui font foi, notamment celles de la signalisation routière (route à sens unique, limitations de vitesse, etc.).

Par ailleurs, étant donné que les Services dépendent de l'utilisation des capacités de l'intelligence artificielle générative (CIAG) et du machine learning, tous deux basés sur une nouvelle technologie en constante évolution, le FOURNISSEUR ne peut garantir que les informations relayées par les Services seront précises, fiables, à jour, complètes ou correctes. Au-delà d'une date spécifique indiquée dans le SITE WEB, les informations ne seront pas disponibles.

Le CLIENT ou l'UTILISATEUR doivent faire preuve de discernement et évaluer l'exactitude des informations données en fonction de leur utilisation et de leurs besoins spécifiques. Le CLIENT ou l'UTILISATEUR peut se trouver, via la fonction CIAG des Services, face à des contenus qu'ils considèrent comme offensants, indécents, répréhensibles ou non objectifs. Le FOURNISSEUR s'appuie sur l'Éditeur de Service de commande vocale et son PRESTATAIRE DE SERVICE pour lui fournir le Service conformément aux règles de bonne pratique et aux lois applicables, et n'assume aucune obligation ou responsabilité vis-à-vis desdits contenus. De manière générale, il incombe au CLIENT ou à l'UTILISATEUR de veiller aux autres types d'utilisation des informations communiquées. Par exemple, lorsque les SERVICES fournissent du contenu créatif (comme un récit par exemple), la nature de la nouvelle technologie employée ne permet pas de garantir que L'ÉDITEUR DE SERVICE DE COMMANDE VOCALE ET SON PRESTATAIRE DE SERVICE, ou ses sous-traitants, disposent de tous les droits afférents auxdits contenus, et il est conseillé au CLIENT ou à l'UTILISATEUR de ne pas copier ou autrement utiliser ces informations en violation des présentes conditions générales d'utilisation et de vente ou de la loi applicable. Une telle utilisation s'effectue aux risques du CLIENT ou de l'UTILISATEUR.

Toute référence à des produits ou services tiers ne signifie pas qu'ils sont approuvés par le FOURNISSEUR ou le PRESTATAIRE DU SERVICE.

Les utilisateurs ne doivent pas utiliser le SERVICE en violation des lois applicables (par exemple, en violation de la vie privée d'autrui) ou pour se nuire ou nuire à autrui.

Lors de l'utilisation des Services, les utilisateurs doivent tenir compte de l'état général du Véhicule et de ses équipements, de l'état de la route et des conditions météorologiques. Dans tous les cas, il appartient aux utilisateurs de respecter le Code de la route et les règles de sécurité routière.

7.3 Territoire

Des détails concernant la disponibilité en fonction du modèle du VÉHICULE et de la Couverture territoriale des Services décrits ci-dessus sont disponibles sous la rubrique « Connectivité », dans l'APPLICATION MOBILE ou sur le SITE WEB. Elle s'applique lors de déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de ce pays.

Comme le contenu des Services est spécifique à chaque pays, le CLIENT doit souscrire l'abonnement aux Services dans son pays de résidence.

8 My Trip Report (+)

My Trip Report est une application Smartphone qui permet aux propriétaires de véhicules éligibles (thermiques, électriques à batterie, hybrides) de suivre l'utilisation de leur voiture et l'évolution de certains paramètres le long du trajet effectué afin de donner aux conducteurs la possibilité de consulter les informations de leurs trajets passés (temps, vitesse, consommation, coût, localisation, etc.) à partir de l'application MyBrand.

Les conducteurs peuvent analyser leurs habitudes de conduite et améliorer leur impact sur leur budget, l'état de leur véhicule et l'environnement afin d'améliorer les performances de conduite et de promouvoir une conduite plus intelligente.

My Trip Report est disponible pour les appareils Apple OS et Android OS (système d'exploitation) et peut être téléchargée sur l'Apple Store et le Google PlayStore.

8.1 Éligibilité du Véhicule

Les véhicules thermiques, électriques à batterie et hybrides avec dispositif télématique. L'éligibilité des véhicules au Service peut être limitée à certains modèles spécifiques et peut évoluer dans le temps. Il est spécifié que toutes les mises à jour ont lieu sans préavis. Il revient donc au Client de rester informé des dernières mises à jour en consultant le SITE WEB de la Marque, sous la rubrique « Connectivité ». Toute éligibilité technique est automatiquement vérifiée sur le Site Web de la Marque ou dans MyBrand. Toutefois, l'éligibilité du Véhicule au Service peut varier d'un pays à un autre en raison du déploiement progressif du Service et de la date de la demande du Client.

Des informations sur l'éligibilité du Véhicule sont disponibles en saisissant son Numéro d'identification (VIN) :

- dans MyBrand ;
- en ligne, sur le SITE WEB de la marque, à la rubrique « Connectivité ».

8.2 Territoire

Il est possible de s'abonner au Service dans les pays suivants :

- Marchés visés pour le lancement fin mars 2024 : France et Royaume-Uni

- Élargissement des marchés visés (à partir de mars 2024) : Italie, France, Allemagne, Autriche, Belgique-Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Espagne, Royaume-Uni, Suisse.

Le Client a l'obligation de s'abonner au Service dans son pays de résidence. En cas de manquement à cette obligation, le CLIENT ne pourra pas bénéficier de l'assistance du Service Client de la MARQUE et devra prendre en charge tous les frais raisonnablement prévisibles en raison de ce manquement.

Cette liste de pays est régulièrement mise à jour, au fur et à mesure du déploiement du Service. Il est spécifié que toutes les mises à jour ont lieu sans préavis. Il revient donc au Client de rester informé des dernières mises à jour en consultant les sites Web de la Marque ou sur demande auprès du Centre de contact client.

8.3 Description du Service

Une fois que le Client s'est connecté à **My Trip Report**, il peut utiliser le Service pour ce qui suit :

- Les clients de My Trip Report peuvent consulter le résumé des informations relatives au véhicule lorsqu'un trajet est terminé conformément à la définition du trajet. Les rapports sur les trajets sont créés de manière dynamique et les informations sont mises à jour automatiquement à la fin de chaque trajet.
- Dès qu'un trajet est terminé, une notification est envoyée à l'utilisateur de MyMarque. L'utilisateur peut recevoir des notifications push à tout moment (même si l'application est désactivée) sauf s'il a désactivé les notifications dans les paramètres. L'utilisateur peut également effectuer une « actualisation » pour trouver les trajets stockés dans le Cloud pendant 2 mois.
- Les données du véhicule et les informations sur les trajets peuvent être affichées avec celles de la période précédente sélectionnée afin de permettre une comparaison.
- Les Clients doivent pouvoir filtrer les informations sur les véhicules et les trajets par période (jour, semaine, mois ou année) pour retrouver un trajet spécifique.
- Les Clients doivent pouvoir visualiser les trajets effectués par catégorie.
- Les Clients doivent pouvoir visualiser tous les trajets effectués et les derniers trajets chargés dans le Cloud mais pas encore vérifiés.
- Les Clients doivent pouvoir consulter l'historique des informations actualisées sur les trajets en important de nouvelles données sur les trajets à partir d'un fichier externe au format Json ou .csv
- Les clients doivent pouvoir effectuer une actualisation pour voir tous les trajets stockés dans le Cloud depuis 2 mois, si ces trajets n'ont pas encore été récupérés sur le Smartphone.
- Les clients ont la possibilité de fusionner un ou plusieurs trajets consécutifs en les sélectionnant dans la liste des trajets et en cliquant sur l'icône « Merging Journeys » (Fusionner les trajets). Une fois les trajets fusionnés, cette fonction permet à l'utilisateur d'obtenir un résumé combiné (par exemple, la distance totale parcourue pour tous les trajets).
- Les clients doivent pouvoir exporter leurs données (trajets) vers un autre Smartphone compatible au format .csv et importer le fichier .csv file depuis l'autre téléphone.

Les données du véhicule et de chaque trajet peuvent être affichées sur les dispositifs du Client :

- Date du trajet (date de début du trajet)
- Horaires du trajet (heure de début et heure de fin du trajet)
- Géolocalisation sur la carte avec les coordonnées GPS de l'adresse de début et de l'adresse de fin du trajet
- Adresse de départ (nom de la rue de la position de départ) et adresse d'arrivée (nom de la rue de la position d'arrivée).
- Catégorie du trajet
- Durée du trajet (temps de conduite)
- Longueur du trajet (distance parcourue)
- Consommation moyenne du véhicule (ICE : consommation de carburant, PHEV : consommation de carburant)
- Frais de carburant (si l'utilisateur a indiqué le prix du carburant par volume)
- Vitesse moyenne en km/h
- Compteur kilométrique

Toutes les fonctions mentionnées sont constamment mises à jour dans le cadre d'un déploiement progressif et sont fournies au Client par l'intermédiaire des mises à jour de My Trip Report dans l'Apple Store et le Google Play Store.

8.4 Exigences techniques

Le Service ne sera fourni que si les conditions suivantes sont remplies :

- le CLIENT a effectué la procédure d'association
- le CLIENT a communiqué un numéro de téléphone mobile de confiance correct et à jour (Trusted phone number)
- le VÉHICULE et l'Appareil connecté de confiance du Client disposent d'une connexion permanente via les données mobiles.

Le Client doit donc s'assurer que :

- son service de Données Mobiles est activé sur son Appareil connecté de confiance
- le Mode privé du VÉHICULE est désactivé ;
- le VÉHICULE se trouve dans l'un des pays visés au paragraphe 6.2, où il est possible de s'abonner et d'activer le Service ;
- le VÉHICULE se trouve dans une zone couverte par le réseau mobile ;
- le CLIENT est titulaire d'un abonnement actif au Service.

Pour bénéficier du Service, le Client doit également :

- maîtriser son véhicule et pouvoir en améliorer l'utilisation
- contrôler facilement les coûts de chaque trajet et
- améliorer l'utilisation du véhicule et les consommations de carburant et de batterie.

Si le Client change d'Appareil connecté de confiance au cours de la période couverte par le Contrat et souhaite continuer à utiliser le Service, il pourrait avoir à effectuer un nouveau Processus d'association.

Pour plus d'informations sur les fonctionnalités incluses dans My Trip Report et pour obtenir des instructions sur leur utilisation, le Client peut également contacter le Centre de Contact Clients de la Marque.

8.5 Utilisation de l'Application

My Trip Report est mise à la disposition de l'utilisateur pour un usage personnel en tant que consommateur uniquement, et ne peut donc pas être utilisée à des fins professionnelles. L'Application doit donc exclusivement être utilisée pour le guidage général et la fourniture d'informations, et non à des fins d'enregistrement ou de journalisation formelle, car il existe toujours un risque de perte ou de corruption des données, de sorte que nous ne pouvons garantir que les données que vous enregistrez avec My Trip Report seront toujours disponibles.

Les fonctionnalités de My Trip Report sont fournies exclusivement à des fins de guidage et d'informations d'ordre général ; en effet, les informations permettent d'avoir une estimation et non une représentation exacte. My Trip Report ne doit donc pas être utilisée comme seule base de décision, ni pour décider si effectuer ou non une action particulière. L'utilisateur doit faire preuve de discernement et d'appréciation dans l'interprétation des résultats fournis par My Trip Report compte tenu de ces contraintes.

En cas d'incohérence entre les informations fournies par My Trip Report et celles du terrain, ce sont les données de terrain qui font foi, notamment celles de la signalisation routière (route à sens unique, limitations de vitesse, etc.). Les utilisateurs doivent tenir compte de l'état général du Véhicule et de leurs équipements, de l'état de la route et des conditions

météorologiques lors de l'utilisation de My Trip Report. Dans tous les cas, il appartient aux utilisateurs de respecter le Code de la route et les règles de sécurité routière.

8.6 Smartphone

L'utilisateur doit considérer les points ci-dessous comme des recommandations générales visant à garantir une bonne utilisation de My Trip Report.

- suivre les recommandations du fabricant du Smartphone et du système d'exploitation en ce qui concerne les dernières versions de logiciels à installer sur le Smartphone de l'utilisateur.
 - installer la dernière version du logiciel My Trip Report disponible sur Apple Store et Google PlayStore.
 - le nombre d'applications
- « activées/exécutées en arrière-plan » sur le Smartphone doit être suffisant pour garantir une utilisation de My Trip Report dans des conditions optimales.
- autoriser My Trip Report à accéder à la géolocalisation et aux notifications du Smartphone pour bénéficier du service complet.

8.7 Techniques de répliation

Les techniques de répliation My Trip Report, Apple CarPlay et Android Auto ne doivent être utilisées que si les conditions permettent de le faire en toute sécurité. L'utilisation de My Trip Report, d'Apple CarPlay ou d'Android Auto se fait aux risques et périls de l'utilisateur. De plus, l'utilisation d'Apple CarPlay et d'Android Auto est soumise exclusivement à un accord et/ou à des conditions d'utilisation établis entre Apple ou Google et l'utilisateur. Tout ce qui concerne Apple CarPlay ou Android Auto relève de la seule responsabilité d'Apple ou de Google, et tout litige sera résolu entre Apple Inc. ou Google Inc. et l'utilisateur final.

9. At-Home Digital Assistant (+)

At-Home Digital Assistant est un SERVICE qui permet à l'ABONNÉ d'envoyer des commandes vocales à un assistant virtuel directement depuis son domicile, pour améliorer l'expérience des services liés, en accédant aux informations et à certaines fonctionnalités du VÉHICULE, y compris :

- Opérations à distance : verrouiller et/ou déverrouiller les portes, et/ou faire clignoter les phares ;
- **Infos sur le véhicule** (y compris, sans s'y limiter : vérifier la pression de gonflage, le niveau de carburant, l'état de l'huile moteur, etc.) ;
- My Navigation (y compris, sans s'y limiter, **Send&Go** (envoi de destinations au VÉHICULE) et POI (rechercher des Points d'intérêt).

Une connexion disponible et un abonnement actif aux services liés sont nécessaires pour pouvoir utiliser toutes les fonctionnalités d'At-Home Digital Assistant.

Des détails concernant la disponibilité en fonction du modèle du VÉHICULE et de la Couverture territoriale des Opérations à distance décrites ci-dessus sont disponibles sur le SITE WEB.